

CHAPITRE XIII

La révolution économique récente

I. — LA SITUATION EN 1946-1948

Des longues descriptions qui précèdent, se dégage un tableau assez peu encourageant de l'île au moment où elle devenait département.

Le bilan, au départ, n'était guère favorable. La Réunion était un territoire profondément sous-développé et sous-alimenté, dont la population, de plus en plus nombreuse, vivait dans l'inertie et la misère, sous la houlette plus ou moins paternaliste d'une bourgeoisie peu habituée à l'effort et accoutumée dès l'enfance à se faire servir. Depuis le déclin de la grande époque du XIX^e siècle, une bonne partie des choses avait été laissée à l'abandon : routes, écoles, hôpitaux, port, projets d'irrigation, d'adduction d'eau, de reboisement, d'électrification. Certes, depuis 1920-1925 une nette reprise s'était annoncée par la modernisation des sucreries et un nouvel élan démographique. Mais pour tout le reste, l'île se contentait de vivoter en vertu de sa routine : certains planteurs montraient avec fierté leur 20^e ou leur 40^e repousse de cannes ; il était bien connu que les engrais abîmaient la terre ; dans les Hauts le géranium ruinait un sol déboisé. L'érosion et le lessivage des sols prenaient des allures inquiétantes, les rendements étaient très inférieurs à ceux du début du siècle. Dans les cirques, les îlets s'amenuisaient à chaque cyclone. Mafate, qui avait été prospère en 1910-1920, était presque vide en 1948. Planteurs et colons, à quelques exceptions près, conservaient les méthodes ancestrales : creusement du sol à la gratte, et dès que l'on gagnait les Hauts, culture sur brûlis. Presque personne ne se rendait compte que les rendements auraient pu être très accrus, triplés pour certaines cultures, et les bénéfiques en même temps. A l'heure où la baisse des prix mondiaux du sucre était inéluctable, les Réunionnais restaient complètement indifférents et n'avaient guère envisagé qu'ils eussent à abaisser leur prix de revient (1). L'indolence et le fatalisme, africain ou asiatique, avaient très vite gagné les Blancs et, au fond, c'était peut-être une sagesse ancestrale qui présidait à ce genre de vie.

(1) Direction des Services Agricoles (D.S.A.). Rapport annuel 1948-1949.

Car si l'on travaillait peu, c'est que l'on avait peu de besoins; un bon naturel rendait tout le monde optimiste. La plupart des relations dépeignent comme heureuse cette période qui continue le XIX^e siècle. Il est vrai que ces relations étaient le fait de la classe bourgeoise et des hommes de lettres créoles fixés à Paris. Cependant, elles semblent bien refléter une mentalité générale de misère souriante. On vivait au ralenti, on travaillait sans hâte, on jouissait de tous les événements inaccoutumés: les mariages, les kermesses, la descente à la ville par le petit autocar rustique, ou dans le petit train tranquille, la montée à Cilaos en « fauteuil », demeuraient des souvenirs mémorables. Résignée à une situation qu'elle avait toujours connue, la population ne croyait guère à la possibilité d'un sort meilleur. Economie figée, donc, c'est-à-dire rétrograde. Quant aux classes éclairées, il leur suffisait d'évoquer les noms de Leconte de Lisle, de Léon Dierx, de Juliette Dodu, de Joseph Bédier et de quelques autres, pour être persuadées qu'elles avaient du génie, et donc que tout allait très bien.

On sait que la plupart des tentatives pour se dégager de cet immobilisme avaient avorté depuis une soixantaine d'années; un agronome actif, Auguste de Villèle avait, trente ans durant, essayé de secouer la torpeur créole. Il avait été peu suivi. Des essais de barrages dans les Hauts de Saint-Paul, d'élevage dans ceux de Saint-Leu, de reboisement à l'Etang Salé, d'usine électrique à Takamaka, avaient été rejoindre dans l'oubli les projets ambitieux du captage des eaux de Mafate, de l'irrigation de la Plaine des Galets, de la culture industrielle de l'aloès, de la modernisation du port de Saint-Pierre. Par ailleurs, toutes les tentatives en vue de grouper les planteurs avaient régulièrement échoué. La masse de la population était simplement répartie en « clientèles » de personnalités politiques. Certains des éléments d'organisation étaient pourtant déjà en place: Commission Consultative du Travail et de l'Agriculture, Crédit Agricole, Chambres de Commerce et d'Agriculture. A vrai dire, ces organismes étaient peu actifs, trop traditionalistes. Le planteur répugnait à emprunter au Crédit Agricole et préférait l'usure du Chinois ou du grand propriétaire. Seuls étaient vivants le Syndicat des Fabricants de sucre, avec sa récente station d'essai de la Bretagne. Une sorte de fatalité semblait s'opposer à ce que la Belle au Bois dormant s'éveillât.

La guerre de 1939-1945 n'avait fait qu'accroître le marasme, en remplaçant la sous-alimentation par la faim et le dénuement; l'arrachage des cannes avait presque anéanti la seule richesse de l'île. Leur production était descendue de 111 000 tonnes en 1940 à 13 000 en 1944, celle de l'essence de géranium était tombée de 1939 à 1947 de 155 tonnes à 45. La consommation en matières grasses avait baissé de moitié, dit M. Rigotard, ce qui avait entraîné une baisse de 50 % du rendement horaire des travailleurs (1).

On vivait, cependant, parce que la vie est facile aux Isles, que l'on se contentait de très peu, que les denrées essentielles étaient produites à la case (maïs, grains) ou revenaient bon marché: un kilo de sucre payait alors 3 kilos de riz (1938). Mais on vivait mal, souvent à la limite de l'équilibre organique; les salaires étaient en 1948, de 30 à 60 % inférieurs au minimum vital (2); la moindre épidémie, le moindre excès, démolissait et ravageait son monde: mortalité élevée (22,1 %), mortalité

(1) Marchés Coloniaux, 14-7-1956, p. 1 863.

(2) Rouqué. Op. cit.

infantile énorme (145 0/00) en 1947. Pour les survivants, rhum, paludisme, bilharziose, amibiase, délabraient les organismes à l'état chronique. L'île possédait toutes les caractéristiques du pays sous-développé: production insuffisante, rendements infimes, immensités incultes, sous-alimentation, surpeuplement, ignorance, non-résistance aux maladies, ressources uniquement agricoles, et d'une agriculture routinière, monoculture menaçante, culture sur brûlis, aucune possibilité d'industrialisation, masse de salariés non spécialisée, au stade du manœuvre; tout cela aboutissait au sous-prolétariat.

Amener l'île au niveau des autres départements, dans les délais les plus rapides, impliquait, dans ces conditions, des réalisations audacieuses et difficiles.

Il fallait hausser fortement le niveau de vie par une alimentation plus riche, un habitat décent, une surveillance sanitaire entièrement à organiser. Cela impliquait au début l'assistance médicale gratuite pour 40 % de la population, en attendant le relèvement massif des salaires, puis le fonctionnement de la Sécurité Sociale et des Allocations Familiales. La condition de rentabilité du système était un vaste effort économique: l'île devait produire beaucoup plus, et beaucoup moins cher, afin de se rapprocher au plus près des prix mondiaux, tout en assurant une rétribution convenable à la main-d'œuvre. Or, l'île produisait le maximum de ce qu'elle pouvait produire dans l'état actuel des choses. Toute l'infrastructure était donc à reprendre entièrement, toutes les techniques agricoles à revoir (mécanisation, engrais). Et c'est à ce moment-là qu'on allait demander à la Réunion, qui jusque là vivait en percevant des taxes sur l'exportation, d'endosser le lourd système des impôts directs métropolitains.

L'île avait alors, au début de 1948, environ 221 000 habitants. La natalité y était de 40 0/00, le surpeuplement déjà menaçant; on comptait une moyenne de 3,5 pièces par case pour 4,3 habitants; l'index splénique était à 28,94 et 38 % des décès avaient lieu par paludisme (1). Dans le Port, un navire venait de rester cinquante-cinq jours bloqué par les galets; l'île entière ne disposait que de 600 kw, mais aussi de 57 % d'illettrés à l'incorporation (ce qui suppose une proportion bien plus forte encore dans la population globale), et de 100 000 assistés. Seul élément positif: elle produisait 78 000 tonnes de sucre, grâce à 20 000 planteurs de cannes.

C'est avec un effarement indicible que les premiers chefs de service métropolitains se rendirent compte du délabrement de l'île. Leurs premiers rapports sont émaillés de réflexions scandalisées et découragées: Nombre de planteurs ont tendance à considérer la canne comme un produit de cueillette... Toute mesure est, à la Réunion, sévèrement critiquée... Les planteurs veulent ignorer la conjoncture économique: ils vivent dans leur insularité avec l'idée bien arrêtée que leur sucre sera toujours acheté par une métropole reconnaissante, et, de surcroît, à des prix toujours plus élevés. Il serait certes facile de diminuer les frais tout en augmentant les rendements, mais l'effort nécessaire n'est jamais fait; le Réunionnais est farouchement individualiste, hostile à toute initiative venue d'ailleurs; ses échecs répétés sont dus, certes, à la polticaillerie locale, mais surtout à l'apathie inimaginable dont font preuve les agriculteurs de ce pays. Tout effort, même minime, pour sortir de l'ornière, rebute; le commerce local sabote tant qu'il peut tout effort

(1) HAMON et DUFOUR: La lutte antipaludique à la Réunion (1949-1953); 52 p. dactyl.

de coopérative de vente; les initiatives de l'administration ne rencontrent aucune aide. Partout on se heurte à l'indifférence, à l'hostilité des intéressés eux-mêmes.

Il était évident que, pris individuellement, chaque Réunionnais était affable, sympathique et intéressant. Il n'en était pas moins vrai que, dès qu'il s'agissait de mesures d'ensemble, il ne fallait absolument pas compter, — mis à part de rares cas particuliers, — sur une aide venant de la population. Il n'était, du reste, pas question que les planteurs besogneux et la masse salariée et ignorante mettent leurs économies inexistantes en investissements productifs. La seule méthode à employer était ici la méthode autoritaire, et c'est l'Administration qui devait s'en charger; la population suivrait lorsqu'elle aurait jugé des résultats. Il fallait d'abord dresser l'inventaire exact des ressources de l'île, introduire des méthodes rationnelles, trouver hors de l'île des crédits massifs pour reconstruire son infrastructure économique, entreprendre et gagner la lutte contre la maladie, l'ignorance, la misère, l'alcoolisme, créer des stations d'essais, des coopératives-pilotes, et répandre, par le seul exemple de la réussite et l'offre de crédits au moment opportun, les procédés de technique agricole qui permettraient d'augmenter la production tout en baissant le prix de revient. Le tout en fermant les yeux et en baissant la tête stoïquement, sans répondre à la tempête de récriminations qui ne manqueraient pas de déferler.

Car, — de nombreux administrateurs civils et militaires nous l'ont confirmé, — ce pays si français depuis trois cents ans et si délicatement civilisé sur tant de points, était, à certains égards, plus en arrière non seulement que l'Afrique du Nord, mais même que l'Afrique Noire et Madagascar.

II. — LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

Le but lointain: amener l'île au niveau de la métropole, était inscrit au départ dans la décision solide et nette de la départementalisation.

Celle-ci, décidée par la loi du 19 mars 1946, n'avait qu'un motif inopiné et sans rapport avec l'île: la nécessité de couper court à des théories visant à inclure les Antilles françaises dans un monde caraïbe plus ou moins sous la coupe américaine. Or, on ne pouvait guère dissocier le sort des quatre vieilles colonies. Mais, en fait, cette loi apportait la conclusion qui s'imposait, après trois siècles de civilisation française, pour ces territoires trop petits, trop isolés, trop pauvres pour se suffire à eux-mêmes, trop français pour être traités en étrangers ou en associés; c'était la réponse à bien des projets, à bien des vœux formulés qui réclamaient depuis longtemps l'assimilation complète, à bien des doléances sur le fait qu'on traitait les créoles en Français de seconde zone..., c'était une solution souhaitée au fond, par tous, encore qu'ensuite un concert de plaintes se soit élevé contre la nouvelle mesure (1).

(1) Le vœu, plus ou moins formulé par certains, serait l'autonomie de l'île. Celle-ci avait été partiellement réalisée depuis le Second Empire, sous la direction du Conseil Général, jouant le rôle d'un petit Parlement qui fixait les droits de douane, les impôts, et présentait à Paris des projets de statuts divers que le gouvernement ratifiait, ou dont il tenait compte. Le résultat n'avait été vraiment apprécié que des 10 à 12 000 membres des grandes familles vivant du travail des 200 000 autres habitants. Cette solution n'était socialement plus possible en 1946. Quant à l'indépendance, — impensable économiquement, — elle n'a jamais été réclamée que par quelques isolés et pour des arrière-pensées politiques n'ayant rien à voir avec la Réunion.

En effet, à partir du 1^{er} juillet 1948, date où la départementalisation devint effective, les services locaux, qui relevaient du seul Ministère des Colonies, disparurent et furent remplacés par des services relevant de chaque ministère particulier. Ceux-ci prirent en charge leurs dépenses; par contre, le système des impôts directs était étendu à la Réunion; l'ensemble amena un cortège de désillusions.

D'abord, le gouverneur était remplacé par un préfet. Or, il était facile aux notables, — et ils ne s'en privaient pas, — d'influencer un gouverneur vivant au contact des grandes familles et possédant une large possibilité de décision — et d'indécision — personnelle. En mettant les choses au pire, il était relativement facile aux parlementaires d'obtenir « sa tête » à Paris. Au contraire, il était beaucoup plus difficile de « coiffer » un préfet, bien moins indépendant du pouvoir central, relevant à la fois de tous les ministres, et dont le rôle n'était très souvent qu'intermédiaire. Surtout, la plupart des grands services échappaient en partie à son autorité et correspondaient directement avec leurs propres ministères à Paris; c'était l'heure où, de son côté, le Conseil Général était ramené à son rang d'assemblée consultative. Enfin, la nécessité, pour être désormais chef de « cadres » des nouveaux services, de posséder des titres obtenus sur concours ou examens, écartait par le fait même de presque tous les postes, — et pour assez longtemps, — les créoles, orientés jusqu'ici vers les professions libérales et très peu vers les carrières administratives.

Bien d'autres perspectives étaient sombres: l'impôt sur le revenu, avec son cortège de taxes, allait s'abattre sur une population qui n'était absolument pas préparée à cette éventualité. Jusque là, l'Etat affectait gratuitement à la Réunion, à titre de colonie, une certaine somme, et les recettes perçues dans l'île étaient dans leur totalité affectées à des dépenses locales, relevant du Conseil Général et des communes. Ces recettes locales étaient essentiellement fournies par les impôts indirects, et d'autant plus supportables qu'elles consistaient surtout en un droit de sortie sur les exportations, droit qu'on faisait pratiquement payer à l'acheteur métropolitain. Les prélèvements fiscaux, en 1947, avaient atteint en moyenne 2 550 fr par personne (1). Tout allait changer. La Réunion, qui avait payé en 1947 pour 35 millions de francs de contributions directes, fut taxée en 1948 pour 230 millions (+557 %). Passe encore pour l'impôt sur le revenu, auquel presque toute la masse échappait. Mais les impôts des budgets départementaux et communaux alimentés par les contributions foncières et mobilières devaient faire face tout d'un coup à d'énormes dépenses et devaient en conséquence se barder de centimes additionnels d'autant plus lourds aux contribuables que les gens véritablement imposables étaient rares (2). Ce système, qui correspondait, dit très bien M. Guézé (3), à un pays industrialisé, à revenu et niveau de vie élevés, était brusquement plaqué sur un pays agricole, sous-développé et à très bas niveau de vie. C'était le moment choisi pour lancer la mise en train de la Sécurité Sociale, avec ses compléments (congrés payés, allocations familiales), et une augmentation massive des salaires, par ailleurs indispensable. Or, toute l'économie de l'île, déjà, disait-on, non rentable, était fondée sur le bas prix de la main-d'œuvre.

(1) Notes documentaires n° 1719.

(2) On cite le cas de propriétaires ou médecins qui avaient payé 219 fr d'impôt pour 1947 et durent en payer 130 000 en 1948.

(3) P. Guézé: Des solutions nouvelles..., etc... (F.O.M., mars 1956).

On conçoit que l'accueil fait à la départementalisation ait été dépourvu d'enthousiasme.

Pour « l'intelligenza » et la « gentry » créoles, la départementalisation apparut comme une catastrophe auprès de laquelle le récent cyclone destructeur n'était pas grand chose. A leur amour profond pour la France s'ajoutait donc de plus en plus une solide aversion pour la métropole (1). Tout ce que l'île comptait de classes influentes croyait perdre à ce nouveau régime, et, disposant de la presse et des tribunes officielles, le criait bien haut; au contraire, la masse populaire avait un intérêt immédiat à la départementalisation; elle le sentait confusément; seul, par tactique, le parti communiste s'accrocha en conséquence à en proclamer la nécessité: motif de plus pour les cadres locaux à s'indigner vertueusement.

C'est dans un tel climat que furent installés, en 1947-1948, les divers services administratifs, soit par adaptation des anciens services coloniaux (Services Agricoles, Eaux et Forêts, Santé, Douanes, Enseignement, Ponts et Chaussées), soit par création (Travail, Population), soit par refonte complète (Contributions directes et indirectes), cependant qu'au cours des années suivantes les organismes locaux étaient peu à peu alignés sur leurs homologues métropolitains (Banques, Chambres de Commerce et d'Agriculture, Crédit Agricole, etc...).

Un tel bouleversement d'habitudes était néfaste s'il était trop brutal, et à ce point de vue-là on ne pouvait que se méfier des tendances centralisatrices et uniformisatrices des ministères parisiens; il y avait de sérieuses chances de penser qu'aux yeux d'un bureaucrate parisien les problèmes et les solutions qui se posaient pour les colons malabars de Ravine-Creuse et les petits Blancs de l'Ilet à Malheur étaient les mêmes que pour le cultivateur ouvrier agricole cégétiste du Cambrasis ou le bouilleur de crû des Deux-Sèvres; on pouvait se demander ce que représentaient le climat tropical, un cyclone, ou simplement un « champ » réunionnais, pour un chef de bureau habitué aux terres à blé de Beauce. Mais, en fait, la Réunion eut cette chance que, dans l'ensemble, ce furent de remarquables techniciens qui furent mis à la tête de ses services. Quant à Paris, si au début il montra son inexpérience des questions tropicales, il le reconnut de bonne grâce. De très nombreux contacts, de fréquentes missions d'experts au cours de la période 1947-1957 permirent aux différents ministères d'être très au courant, et assez rapidement, des problèmes réunionnais.

Il avait du reste été établi dès le début, qu'en raison même des différences de mentalité et de genre de vie des D.O.M. avec ceux de la métropole, des aménagements seraient prévus. Toute loi votée pour la métropole, était, en principe, applicable aux D.O.M., mais une exception pouvait être expressément mentionnée s'il y avait lieu. Il était spécifié que l'application des mesures et des institutions métropolitaines se ferait par étapes; il ne pouvait du reste en être autrement; on espérait par là éviter les catastrophes économiques et les tempêtes de protestations. Seul le premier but fut atteint.

Au point de vue fiscal, il était du reste difficile de demander aux Réunionnais la même contribution qu'aux métropolitains, étant donné que l'Etat ne

(1) Aversion qui s'accrut dans les années qui suivirent lorsque les fonctionnaires métropolitains débarquèrent avec leurs familles; ils firent figure de colonisateurs, voire d'« occupants ».

pouvait encore justifier de services rendus analogues. Après étude des revendications locales, et ceci pour une période indéterminée, il fut décidé que le taux de l'impôt sur le revenu serait d'une part abaissé de 25 %, d'autre part pourvu de l'indice de correction 1,50 (au lieu de 2 comme le voulait la monnaie C.F.A.) pour la détermination des barèmes et des tranches, ce qui ramenait le nouveau chiffre aux trois quarts de sa valeur. Ces mesures furent confirmées par le décret du 13 février 1952, qui définit le statut financier des D.O.M. (1).

Les quatre vieilles contributions foncières et mobilières furent régies par des règles différentes de celles en vigueur en métropole; celles des années 1948 à 1950 ne furent pas recouvrées; celles de 1951 et 1952 ne furent recouvrées que pour 25 et 40 %; dans le domaine des contributions indirectes, d'importantes réductions de tarif furent accordées (2). Tout ceci impliquait que l'Etat prit à sa charge une part des dépenses de l'île pour en éviter l'asphyxie. En d'autres termes, il renonçait à une partie de ses recettes dans un secteur où il devait au contraire effectuer des dépenses anormalement élevées.

Il allait de soi que l'équipement de la Réunion ne pouvait se faire qu'avec l'apport de crédits massifs extérieurs aux ressources normales. Précisément, la France de l'après-guerre, décidée à la planification et à l'équipement de ses colonies sous-développées, avait jeté les bases, par la loi du 30 avril 1946, d'un vaste plan d'équipement économique et social des pays d'Outre-Mer, annexe du Plan Monnet. Un puissant organisme spécialement créé à cet effet, le F.I.D.E.S., présidait à l'étude des projets et accordait les crédits qui seraient gérés et contrôlés par la C.C.F.O.M. (Caisse Centrale de la France d'Outre-Mer). La départementalisation effective des vieilles colonies survenant au 1^{er} juillet 1948, leur équipement fut pris en charge à cette date par le F.I.D.O.M., c'est-à-dire par le F.I.D.E.S. siégeant en séance spéciale pour les D.O.M.

Gouverné par un Comité directeur où siègent de hauts fonctionnaires coloniaux et financiers, les préfets des D.O.M. et les experts adéquats, le F.I.D.O.M. reçoit de chaque département d'Outre-Mer les rapports d'études et demandes de crédits pour les travaux envisagés. Le plan est d'abord élaboré sur place — dans l'île — par le Bureau technique du Plan délégué en permanence à la Réunion, qui se tient à la disposition des Services et des communautés publiques pour conseiller et effectuer toutes études préliminaires. Le F.I.D.O.M. étudie le problème et répartit ses subventions au mieux, selon un ordre d'importance qu'il établit, par tranches annuelles, parties d'un plan d'ensemble quadriennal qu'il met au point. Les fonds sont fournis par le Fonds de Modernisation pour l'équipement, lui-même alimenté par l'impôt d'Etat métropolitain et, dans une faible part, par les subventions des D.O.M. Ils sont gérés par la C.C.F.O.M. (3) qui peut aussi, pour son propre compte, faire des prêts ou des avances aux départements, aux communes, aux établissements publics ou privés, et aux sociétés d'économie d'intérêt général.

(1) Par ce décret, les parties des bénéfices industriels et commerciaux consacrées aux investissements utiles à l'économie de l'île se virent exonérées d'impôts, gros avantage pour les sociétés sucrières et les grands domaines. Ces mesures ramenèrent le nombre des cultivateurs assujettis à l'impôt sur le revenu, qui était de 2993 en 1948, à 506 en 1950. — P. Demange, préfet de la Réunion. Discours au Conseil général, 12 octobre 1949.

(2) Depuis 1953, l'Etat verse aux communes, au titre de ces contributions, une substantielle allocation prise sur le fonds de péréquation des taxes sur les chiffres d'affaires, ce qui permet de ramener l'impôt à un niveau raisonnable. Dans le domaine des contributions indirectes, d'importantes réductions de tarif sont accordées; la taxe à la production est un tiers plus faible qu'en France, celle sur le chiffre d'affaires (T.V.A.) est diminuée de 40 %; certaines autres sont entièrement supprimées. — Annuaire Stat 1952-1955, pp. 92 et sq. — Marchés Coloniaux, 10 novembre 1951, p. 2949.

(3) Devenue en 1959 la Caisse Centrale de Coopération Economique (C.C.C.E.).

L'ampleur des pouvoirs et des ressources du F.I.D.O.M. lui permet de traiter à fond le problème de la modernisation: il patronne pour chaque projet missions préalables, missions d'études, contacts avec la Recherche scientifique, sous son égide, des équipes d'ingénieurs électriciens, agronomes, hydrologues, des géologues, pédologues, ingénieurs des Ponts et Chaussées, etc..., sont venus longuement sur place étudier les problèmes; enfin, il fournit les crédits pour l'exécution: il faut mettre au compte du F.I.D.O.M., pour la plus grande part, l'aménagement du Port, de l'aérodrome, du réseau routier, l'électrification, la construction des écoles et des hôpitaux. La création de l'Ecole d'Agriculture et du Centre technique de la Canne sont à son actif, ainsi que de fortes injections de crédits pour l'amélioration des sols, la modernisation des sucreries, le reboisement, les prêts à la construction privée. Bref il pratique sur la Réunion la méthode de la respiration artificielle qui, espérons-le, permettra dans quelques années à l'île de vivre par ses propres forces.

Après les inévitables tâtonnements et mises au point, qui ont occupé les années 1948 à 1951, le mécanisme fonctionne à peu près régulièrement et le rôdage est fait. Lorsqu'une perspective nouvelle surgit, un rouage supplémentaire est monté. C'est ainsi qu'au point de vue administratif, on a fini par se rendre compte que Paris envisageait les problèmes tropicaux avec une optique déformante, et que les solutions d'ensemble réclamée par l'administration locale restaient inaperçues de chaque ministère, lequel réglait ses problèmes particuliers sans voir l'intérêt supérieur. Un Comité interministériel permanent pour les D.O.M. fut alors créé, sous la direction d'un I.G.A.M.E.; même si son rôle est peu actif, il témoigne d'intentions louables. Sur le plan local, un Comité départemental d'expansion économique et sociale a été institué à Saint-Denis en juillet 1956; il a centré son activité sur un plan régional d'urbanisme et de tourisme, et suscité des recherches pour l'amélioration de l'alimentation, du niveau de vie, de l'élevage, et l'introduction de nouvelles cultures. Une Commission d'études pour les D.O.M. fonctionne autour des ministères, cependant qu'une nouvelle Commission d'études pour la modernisation des D.O.M., créée en novembre 1956, prépare les éléments du troisième plan quadriennal. Un important travail de documentation et de préparation de projets se manifeste donc un peu partout, auquel il faut ajouter l'activité normale des Services départementaux. Le reproche que l'on pourrait faire à tout ce système, c'est qu'il est lourd et que les liaisons sont insuffisantes. Mais ces inconvénients, après tout minimes, ne doivent pas faire oublier les spectaculaires réalisations obtenues grâce à ces organismes depuis dix ans.

Il se trouve en effet que la Réunion semble avoir rencontré là une chance inouïe... Toujours est-il qu'elle vit, depuis 1948, une période d'activité et d'enrichissement qui laisse loin derrière elle ses époques les plus glorieuses, à la fois par l'ampleur des moyens mis en œuvre et par la profondeur des transformations qu'ils amènent.

Le premier plan quadriennal, décidé en 1946, retardé par la mise en place de la départementalisation, a été pratiquement appliqué à partir de 1950, et se prolongea jusqu'en 1953. Le deuxième plan (1954-1957) avait subi un assez gros retard, mais, quoique non entièrement terminé en fin 1957, il apporta de substantielles réalisations. Le troisième plan (1958-1961) est encore en élaboration à l'heure où nous écrivons (mars 1958). Il portera avant tout sur l'équipement sanitaire et social de l'île (achèvement des hôpitaux, maternités, sanatorium, extension des écoles, amélioration de l'habitat, adductions d'eau), et par ailleurs veillera à la continuation des réformes industrielles et surtout agricoles (introduction

et protection des nouvelles cultures, reboisement, coopératives, amélioration des sols, irrigations). La perspective de travaux d'envergure a amené de grosses sociétés françaises de travaux publics à s'installer dans l'île (1). Ces organismes entreprennent tous gros travaux d'adjudications: aménagement du Port, réfection du réseau routier, construction d'immeubles publics et privés, lotissements. Elles forcent les petites entreprises locales à se moderniser sous peine de périr. Elles sont l'outil direct par lequel les plans se réalisent. Pris au sens large du terme, le plan s'est appliqué à provoquer des améliorations considérables dans trois directions principales: une reconstruction quasi totale de l'infrastructure économique du pays, une profonde révolution agricole, un changement social peut-être moins apparent, mais singulièrement réel. Ces courants ont donné à la Réunion, en dix ans, un visage nouveau, qui se précise tous les jours davantage, et où apparaît dès l'abord la prépondérance écrasante d'une économie sucrière rénovée.

III. — L'EQUIPEMENT PUBLIC PAR LES PLANS QUADRIENNAUX

Il était urgent de réviser entièrement le réseau de communications, et de procéder à un équipement énergétique. Le problème de l'eau, celui du bâtiment, celui de la formation de la future main-d'œuvre n'étaient guère moins aigus, dans cette île où tout était à reprendre à la base.

1. - Les communications.

L'obstacle majeur à une activité rentable de l'île était l'isolement relatif dont elle était victime. Isolement extérieur, puisqu'elle était à un mois de mer de la France. Cloisonnements intérieurs, également, qui faisaient que bien des habitants de l'Îlet Calebasse n'avaient guère de chance de connaître un jour Saint-Denis.

La circulation intérieure.

Dans une île si petite que, plate, il eût fallu quarante minutes à une auto pour la traverser, le relief était tellement chaotique que la difficulté des communications devenait un obstacle majeur. Il fallait cinq heures d'auto pour joindre Saint-Denis à Cilaos, distant en ligne droite de 28 kilomètres, par une route de 137 km, le plus souvent acrobatique. La liaison essentielle Saint-Denis-le Port se faisait par une route de 42 kilomètres escaladant en interminables contours le massif de la Montagne: au total, 1 h 30 d'auto pour un trajet à vol d'oiseau de 18 km. Les localités côtières étaient réunies entre elles par une route littorale circulaire, mais elle était en fort mauvais état, coupée en maints endroits à chaque grosse pluie, constellée d'ornières. Dès qu'on s'en écartait, le problème se compliquait des fortes rampes, de l'étroitesse, des virages incessants en épingle à cheveux, du sol glissant et aussi des talus éboulés, des ponceaux et des radiers démolis fréquemment. Les agglomérations des Hauts étaient d'un accès difficile, même par la route, qui

(1) Les Entreprises Marcellin de Marseille, la Compagnie Française d'Entreprises, la Société Malgache des Grands Travaux de l'Est (S.M.G.T.E.), la Société des Grands Travaux Métropolitains (S.G.T.M.), sont venues se grouper aux côtés de la S.E.G.E.F.O.M.

prenait finalement l'aspect d'un large chemin de terre à peine carrossable (route Hubert-Delisle entre Trois-Bassins et le Guillaume), transformé en borbier à la moindre pluie. A plus forte raison les îlets, à plusieurs heures de marche, en terrain très difficile, de la plus proche route.

Il y avait bien le chemin de fer, dont l'île avait été fière, étant seule des quatre vieilles colonies à en posséder un vrai. De fait, la construction de cette voie, à écartement d'un mètre, mais de 127 kilomètres de long, de Saint-Benoît à Saint-Pierre par Saint-Denis, avait été à l'époque une belle réalisation. Sa construction avait nécessité quantité d'ouvrages d'art pour franchir les profondes ravines sous le Vent (viaduc ferro-routier de la Grande-Ravine) et les deltas de la Rivière des Galets et de la Rivière Saint-Etienne (grands ponts métalliques, de 450 et 500 mètres) (1). Il jouait un rôle important; il avait, en 1957, transporté 257 000 tonnes et 811 000 voyageurs (2). Sous le nom de C.P.R. (Chemin de Fer et Port de la Réunion), il était lié au Port de la Pointe des Galets, en une régie d'Etat. Mais il se mourait de vieillesse: matériel usé, vitesse très médiocre, entretien ruineux, personnel pléthorique et incroyablement apathique; il se modernisait de temps en temps en achetant les vieux wagons mis au rebut par les chemins de fer d'intérêt local de l'Ouest armoricain. Son rôle essentiel était la liaison entre les villes côtières et surtout le transport des sucres des usines au Port. Mais ses difficultés avaient amené le C.P.R. à imposer des tarifs qui contribuaient pour une bonne part à l'élévation du prix de revient des sucres, ce qui n'empêchait pas un déficit important (150 millions C.F.A. par an environ). Eut-il bien fonctionné, que le chemin de fer eut quand même exigé une rupture de charge pour les localités des Hauts, pour toute la région de Saint-Joseph et de Sainte-Rose et pour les usines. Aussi, plutôt que de charger des wagons et de les acheminer par des voies privées à la gare la plus proche, les usiniers prenaient-ils de plus en plus l'habitude de porter leur sucre directement au Port par camion, au moins dans la partie sous le Vent (3). Le déficit du chemin de fer était un terrible poids lourd pour le Port et pour l'île entière (4).

Toujours est-il que le petit train semblait appartenir à un âge révolu, lorsque, précédé de son « clocheman », il traversait lentement, au pas de l'homme, les rues de Saint-Denis, en soufflant et crachant sa fumée noire qui pénétrait dans les maisons du quartier.

Si l'on abandonnait le chemin de fer, il fallait refaire presque entièrement le réseau routier, pour l'adapter à son nouveau trafic.

Dès le début du plan, on s'attaqua au problème du C.P.R. Le chemin de fer fut d'abord, en 1951, dissocié du Port et devint le C.F.R. En même

(1) La réalisation du tunnel de 10 kilomètres, en trois tronçons, qui courait sous la falaise de la Montagne, de Saint-Denis à la Possession, avait été, avant la percée du Simplon, un succès d'autant plus méritoire qu'il avait pour théâtre un roc tropical à 13 000 kilomètres de sa métropole.

(2) Notes et études documentaires, n° 1099: Le Département de la Réunion, p. 14.

(3) Déjà en 1950, 32 000 tonnes d'importations avaient été distribuées par route, contre 64 000 seulement par fer. Le prix moyen du transport par fer était évalué à 28,80 fr C.F.A. la tonne (kilomètre), et l'on pensait parvenir à 13,30 fr C.F.A. par camion lorsque le réseau routier serait devenu normal (Marchés Tropicaux, 14 juillet 1956, p. 1939).

(4) La politique s'en était mêlée farouchement, si bien qu'on ne savait plus très bien si l'acharnement de la bourgeoisie d'affaires contre le C.P.R. venait de ses tarifs et de son déficit, ou seulement de ce qu'il rassemblait une masse de 992 agents représentant les troupes de choc politico-syndicalistes de l'extrême-gauche. Car, après tout, le déficit des chemins de fer est une loi générale, applicable également à Maurice et même à la S.N.C.F.

temps, les vieux trains de voyageurs étaient remplacés par des autorails diesels rapides, et le matériel de traction était modernisé; enfin, la suppression définitive du C.F.R. fut décidée et doit être réalisée par étapes au fur et à mesure de la réfection de la route littorale. Les trains de marchandises, puis les autorails eux-mêmes ont été supprimés sur le secteur Port-Saint-Pierre; ils sont encore conservés sur le secteur Saint-Benoît-Port, à cause du passage de la Montagne — qui demande quarante-cinq minutes en train pour 1 h 30 en auto — tant que la route en corniche n'est pas ouverte sur le littoral. Et l'on a enlevé les rails sur le côté sous le Vent (1).

L'usage de l'automobile se répand rapidement, et la population utilise largement les nombreuses occasions fournies par les camions, les cars et les voitures particulières, qui chargent amis et voisins. Le parc-auto de l'île, qui comprenait en 1946, 810 autos privées et 309 camions, comprend en 1958, 4 047 autos et 2 449 camions, auxquels il convient d'ajouter une prolifération de 3 000 scooters et motos et 67 autobus; en 1958, les importations ont été de 438 camions, 910 autos et 1 969 véhicules à deux roues. L'ancien réseau routier ne pouvait faire face à un tel trafic, particulièrement lourd au moment de la coupe. Les 736 kilomètres de routes, en 1946, ne comportaient que 131 km bitumés (2). L'entretien se faisait curieusement par des groupes de manœuvres qui bouchaient les « nids de poules » avec de l'herbe mêlée de terre et y versaient par dessus, avec une louche, un peu de goudron liquide. Cette opération nécessitait généralement sept ou huit loqueteux, dont un seul travaillait.

Un effort considérable fut entrepris à partir de 1952, et d'abord pour moderniser l'ancien réseau des routes nationales dont 44 km seulement étaient bitumés. Le substratum fut entièrement reconstruit sur une épaisse couche de blocs, et élargi avec des moyens mécaniques puissants par la S.E.G.E.F.O.M. et autres entreprises.

Le programme de réfection fut établi en tenant compte de l'intérêt économique des itinéraires, notamment des tonnages de cannes transportés, et des possibilités de déverrouillage des agglomérations isolées. L'effort porta d'abord sur la route Saint-Leu-Saint-Pierre et sur la route des Plaines. Les années 1954-1956 virent des réalisations considérables, et la route moderne, venue de Saint-Pierre, se trouva aux portes de Saint-Philippe, cependant que de Saint-Benoît, elle dépassait le Piton Sainte-Rose; en même temps, la route de la Montagne était refaite, ainsi que la bretelle Saint-Paul-Trois-Bassins et la belle autoroute touristique Saint-Leu-Saint-Louis par le littoral. A la fin de 1957, l'autoroute partant de Saint-Benoît atteignait la Plaine des Palmistes et sa jonction avec la route de la Plaine des Cafres est proche; seul le secteur du Bois-Blanc à Saint-Philippe n'a pas encore été transformé. De nombreux ponts et radiers bétonnés ont été reconstruits, soi-disant à l'épreuve des cyclones (radier de 500 m sur la Rivière Saint-Etienne); une rocade moderne, évitant l'agglomération portoïse, raccorde maintenant les quais et docks à la grande route, permettant l'écoulement direct des marchandises. Au total, le bilan se chiffrait déjà en 1958 par 733 km de belles routes goudronnées pour un réseau total — y compris les chemins communaux

(1) Il n'est pas dit, du reste, que la suppression du C.F.R., surtout voulue pour des raisons politiques, soit un bienfait pour l'île qui, si elle vient à être privée de son ravitaillement en hydrocarbures, ne disposera plus de moyens de transport.

(2) Annuaire Statistique, 1951, p. 21.

— de 2024 kilomètres. L'accélération du transit en est très améliorée: on va de Saint-Denis au Port en 1 h 15, de Saint-Denis à Saint-Joseph en 2 h 15 et à la Plaine des Cafres en 2 heures. Le prix des transports a baissé avec la diminution des trajets et de la consommation de carburant; les charrettes de cannes, dont les roues cerclées de fer démolissaient rapidement le macadam, ont reçu l'ordre de s'équiper de roues à pneumatiques.

On s'attaque, de nos jours, à réaliser le déblocage des Hauts. A part Cilaos et Hell-Bourg, tous les îlets ne sont accessibles qu'à pied. On y pratique, comme dans tous les lieux situés au-dessus de la route Hubert-Delisle, le portage à tête d'homme ou — beaucoup plus rarement — à dos de bœuf. Il y a de deux à huit heures de marche à pied jusqu'à la première route. Une tournée de hauts fonctionnaires à Mafate, avec sa file de porteurs, la tête chargée de lourds bagages, évoque les expéditions africaines du XIX^e siècle. L'obstacle à la construction d'un réseau routier dans ces régions vient de ce qu'il s'agit ici de populations peu nombreuses, pratiquant une médiocre économie, peu compatible avec des dépenses rentables. Cependant, on s'occupe de pousser la route de la Mare à Vieille-Place jusqu'au Grand-Ilet, et une très belle route partant des Avirons vient d'atteindre Ravine-Sèche et le Tévelave. Les nécessités du reboisement ont conduit à la réalisation d'un magnifique système de routes forestières, qui va permettre un essor touristique; nous avons déjà parlé de ces routes qui parcourent les Hauts (1). Quant à Mafate, il est certain que le transfert ailleurs de sa population coûterait infiniment moins cher qu'une route desservant ses îlets; celle-ci est cependant amorcée au départ de Saint-Paul dans le lit de la Rivière des Galets: opération néfaste, politique du reste.

Ces travaux sont modestes au regard du grand projet de route en corniche de Saint-Denis à la Possession. Le plan d'équipement vient de ressusciter ce vieux projet, déjà en question sous La Bourdonnais, jamais résolu définitivement malgré des essais disparates (2). La réalisation de cette route, qui suivra le pied de la falaise, à la cote +10 mètres, juste au-dessus des galets, mettra la Possession à 10 kilomètres de Saint-Denis, au lieu de 36 km par la route actuelle, et le Port à 15 km au lieu de 42; elle sera horizontale au lieu de monter à 400 mètres et d'en redescendre. La liaison auto avec le Port demandera vingt minutes au lieu de 1 h 40. Cette route permettra la suppression définitive du chemin de fer, l'abaissement de tous les prix de transport, une simplification considérable de la manutention des produits pondéreux (3). La route aura sept mètres de large, sera partie en corniche, partie en tunnels successifs; les inconvénients seront la grosse difficulté des travaux dans une roche poreuse, friable; les dangers d'éboulements et de rupture lors des cyclones et des raz-de-marée, le coût de l'entretien, la longueur des travaux (trois ans au minimum) et leur prix: 3 milliards... Mais on compte sur un

(1) Voir ci-dessus, p. 436.

(2) Liaison par barques et même ligne régulière de petits bateaux au XIX^e siècle. chemin « Laugier » pour piétons et cavaliers, en corniche à quelques mètres au-dessus des galets, dans la falaise, à la fin du même siècle, puis abandonné lors de la traversée en tunnel par chemin de fer.

(3) Toutes les enquêtes, tous les travaux et études préliminaires par les ingénieurs sont prêts. On a longtemps hésité entre ce projet à la base de la falaise et un projet à mi-pente, un peu au-dessus de la crête militaire, solution intermédiaire entre la route du littoral et celle de la Montagne. Elle aurait coûté moins cher, mais ne constituait qu'une demi-mesure, moins rentable à la longue: route de la Montagne: longueur, 38 km. Prix de la tonne/km: 53 fr C.F.A. — Route sur crête militaire: longueur, 21,3 km. Prix de la tonne/km: 35 fr C.F.A. — Route en corniche sur le littoral: longueur, 12,5 km. Prix de la tonne /km: 20 fr C.F.A. — On s'est décidé, en 1955, pour la route littorale.

roulage annuel de 200 000 tonnes et de 820 000 voyageurs. Les travaux ont commencé au début de 1959 (1).

Les débouchés extérieurs.

On sait la transformation profonde du Port de la Pointe des Galets (2). Elle n'a pu être réalisée, après les enquêtes techniques et les missions d'experts que nous avons relatées, que par la prise en charge du Port, en 1954, par la Chambre de Commerce, complétée en 1956 par sa prise en charge de l'outillage et du batelage. Les travaux ont pu être effectués par des prêts de la Caisse Centrale de la F.O.M. venus s'ajouter aux crédits du F.I.D.O.M... Ceux-ci, qui, en fin 1954, avaient déjà atteint 169 millions de francs C.F.A., se sont fort développés depuis. C'est grâce à ces efforts que le Port peut assurer de façon très satisfaisante le trafic double que la renaissance de l'île a provoqué; il reste plus que jamais la seule entrée et sortie par laquelle elle peut commercer avec le monde extérieur

Il ne faut en effet guère compter sur l'avion pour assurer à ce point de vue autre chose que l'apport de quelques tonnes de viandes ou de fruits frais, et l'envoi de quelques kilos d'essences à parfum et de vanille (2,5 t en 1955); le fret aérien a totalisé 57 t en 1957, dont 42 t à l'exportation, et 277 en 1958. En revanche, l'avion a été l'un des principaux facteurs de l'essor de l'île depuis la fin de la guerre par les rapides et nombreux contacts humains qu'il assure avec la métropole. Air France a prolongé en 1946 sa ligne de Madagascar jusqu'à la Réunion et Maurice par Junker-52 d'abord (1946), puis par D.C.-4 (1947), Constellation (1950) et, depuis 1956, Superconstellation. Il y a au moins deux arrivées et deux départs par semaine, trois à certaines époques; seul, l'avion a permis le va et vient incessant et rapide entre l'île et la métropole des chefs de services, experts, techniciens, missions, grâce auxquels Paris a pu se rendre compte des besoins de l'île, et l'île se sentir peu à peu devenir très proche de la France. Il a permis à de très nombreuses familles créoles des classes dirigeantes de voir ce qu'était la vie en Europe, et d'en tenter l'adaptation dans l'île; la fusion des deux civilisations, des deux mentalités métropolitaine et tropicale en est, à tous points de vue, profondément hâtée.

Les deux terrains susceptibles de servir d'aérodromes étaient celui de la Possession, admirable en soi, mais fort incommode pour des liaisons rapides avec Saint-Denis, et celui de Gillot, à l'Est du delta de la Rivière des Pluies, à 7 kilomètres du chef-lieu à vol d'oiseau, à 11 km par une route horizontale. C'est donc Gillot qui fut choisi comme aéroport. Une piste de 1 800 mètres pour Constellation a été tracée, puis consolidée petit à petit; un balisage électrique, une tour de contrôle, une petite aérogare, ont été aménagés; Gillot a enregistré 396 mouvements d'avions commerciaux en 1953, 526 en 1954, 424 en 1955, 578 en 1958 avec cette année-là 11 078 passagers. Une ligne anglaise vers Maurice est venue un moment y faire escale quelque temps après la guerre;

(1) L'amélioration des communications postales a suivi les mêmes voies: cabines téléphoniques et agences postales se multiplient, le réseau téléphonique de Saint-Denis a été modernisé et pourvu d'un central adapté aux besoins croissants; le nombre des abonnés au téléphone est passé, dans l'île, de 1 771 en 1948 à 3 298 en 1955, dont 1 165 pour Saint-Denis seul, soit un téléphone pour 80 habitants, ce qui est beaucoup pour une île tropicale. La lenteur du trafic postal, par contre, ne s'est guère améliorée: une lettre met presque autant de temps à aller de Saint-Denis à Cilaos, que de Paris à la Réunion.

(2) Voir ci-dessus, p. 464.

la K.L.M., puis une ligne Johannesburg-Sydney ont pensé un moment s'y poser vers 1950, puis y ont renoncé au profit de Maurice. C'est que le terrain a des défauts; touchant par ses deux extrémités les lits de la Rivière des Pluies et de la Ravine de la Mare, la piste ne peut pas sans d'énormes frais être allongée à 2 100 mètres, dimension qui classerait Gillot au rang des aéroports internationaux; à *fortiori*, le terrain ne pourra recevoir les avions à réaction. Lorsque ceux-ci équiperont la ligne de l'Océan Indien, le problème se posera de savoir si on construit une piste à leur usage dans la Plaine des Galets ou si la liaison Réunion-Tananarive continuera à être assurée par des appareils à moteurs à explosion, avec changement d'avion à Arivonimamo pour la France. Quant au terrain de la Possession, il pourrait, s'il était équipé, servir d'aérodrome de secours de la classe C. Enfin, un aéroclub actif fonctionne à Gillot. A deux heures de Tananarive, à vingt-sept heures d'Orly, à quarante minutes de Maurice, l'île n'est plus isolée. L'installation d'un bon poste émetteur radio d'une puissance de 1 kw OM en 1951, a remplacé opportunément le vieux câble télégraphique sous-marin posé en 1906, et dont les deux branches, vers Port-Louis et vers Tamatave, très affectées par les récents cyclones, s'étaient définitivement rompues en 1950. La radio permet, depuis 1953, les communications téléphoniques privées avec la Grande Ile et n'importe quel abonné de France; elle renforce encore la proximité de la Réunion d'avec la mère-patrie.

2. - L'équipement énergétique.

Si parmi les causes du marasme de l'île il fallait ranger la faiblesse de son industrialisation, il faut reconnaître que celle-ci, pour se développer, n'y disposait aucunement de la quantité d'énergie nécessaire. Uniquement constituée de basaltes récents, la Réunion n'avait aucune chance vraisemblable de receler houille ou pétrole; quant aux ressources hydroélectriques, on en discutait depuis vingt-cinq ans sans résultat.

A vrai dire, les seuls emplois d'énergie étaient ceux de l'éclairage, du chemin de fer et des machines à vapeur des sucreries, où le charbon aidait la bagasse. C'est surtout pour ces usages que l'île importait de la houille, — généralement sud-africaine, — à raison de 4 945 tonnes en 1938. Pendant la guerre, les locomotives furent chauffées avec les filas du littoral; depuis, les importations de charbon remontèrent en flèche avec la production du sucre, — 12 955 tonnes de houille en 1949, — mais le remplacement des locomotives par des automoteurs diesels, l'équipement des usines par centrales électriques, ont fait tomber les achats de houille à 222 tonnes en 1956.

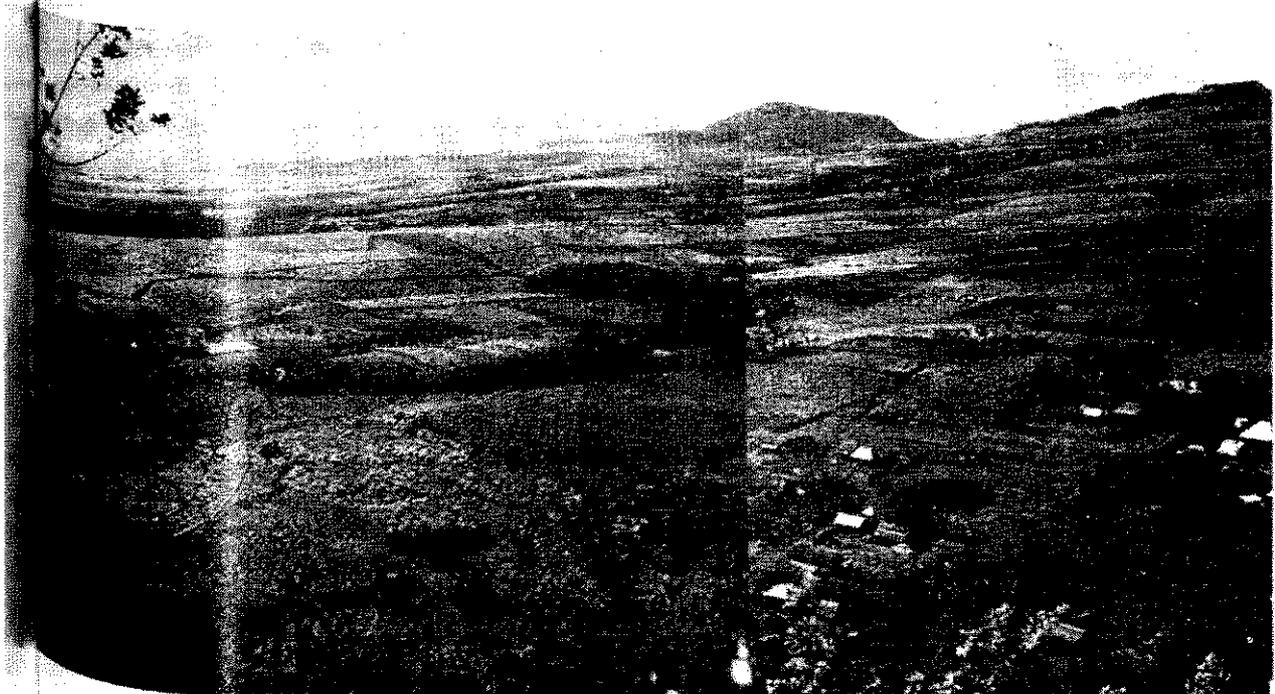
Côté hydrocarbures, les tanks de la Shell, au Port, réceptionnent les carburants, importés en totalité raffinés. Quant aux ressources électriques, elles étaient, à la fin de la guerre, d'une excessive indigence. Seules, les grosses agglomérations côtières (1) étaient « éclairées », ainsi que les stations de vacances de Cilaos, Hell-Bourg et Saint-Gilles-les-Bains, dont les « centrales » ne marchaient que de 18 à 21 heures. Ces « centrales » n'étaient que de petites usines privées, consistant en une modeste turbine hydraulique; leur ensemble totalisait 565 CV; Saint-Louis en avait deux, réunissant 15 CV... Celle de Saint-Denis, très puissante, atteignait 280 CV. Ces turbines étaient alimentées par des dérives de rivières donnant des chutes artificielles (60 m à la Rivière

(1) Saint-Denis, Saint-André, Saint-Benoît, Saint-Pierre, Saint-Paul, Le Port.

PLANCHE XLI



LES PENTES SUCRIERES
Moka (Sainte-Marie).



Région de la Petite-Ile et de Montvert. Remarquer les chemins de charrettes en lacets entre les ravines. Piton de Montvert, puy adventif.



PANORAMA DES PENTES DE BRAS-PANON

Au premier plan: Cours inférieur et plaine alluviale de la Rivière du Mât (cannes). — Au fond, à droite: gorge de la Rivière du Mât, sommet de Salizac, encadrée entre les plateaux de lavas écentes du Pion des Neiges, le tout dominé par le massif très ancien et perenniel du Morne des Labrous. — Au centre: pentes du Mazerin et, au contraire, de la Carrière. — A gauche: les pentes de la Rivière du Mât, au-dessous de la Carrière.

Saint-Denis, 1 m à Saint-Louis); elles étaient soutenues, le cas échéant, par des moteurs à gaz pauvre. La puissance réelle était loin de correspondre à la puissance théorique: les moteurs étaient usés, perpétuellement en panne, incapables de faire face à une demande croissante. Ils haletaient; aux heures de pointes, l'éclairage était exactement réduit à celui donné par des veilleuses. Après 20 h. 30, les neuf dixièmes des habitants étant au lit, le dernier dixième jouissait d'une lumière éblouissante, sujette à de brusques sautes de tension réclamant la manœuvre du survolteur-dévolteur si l'on voulait ne pas faire sauter radio et lampes. La consommation annuelle par habitant était de 5 kwh. Améliorer le système n'aurait servi à rien: en réalité, tout était à reprendre à zéro (1).

Depuis longtemps, on répétait que l'île, avec les dénivellations, la pluviométrie et les cascades qu'elle possédait, pouvait facilement se donner une énergie hydroélectrique pratiquement illimitée. Il semblait, en effet, qu'une ou deux centrales installées à peu de frais, satisferaient, et au-delà, tous les besoins prévisibles, non seulement ceux du chemin de fer, des sucreries, et de l'éclairage, mais les besoins du Port, de toute industrie qui voudrait s'installer, et même, par contre-coup, de l'irrigation de vastes zones sèches. C'est ce qu'on avait pensé dès 1920, à propos de la Rivière des Roches et de la Rivière Saint-Etienne, qui auraient pu donner, disait-on, 1 600 et 2 600 CV. Puis, s'était fondée, en 1922, la S.H.E.R. pour l'aménagement hydroélectrique des chutes de Takamaka, sur la Rivière des Marsouins, qui devait fournir 10 000 kw. Faillite lamentable (2). Une autre société, la S.H.E.S., projeta d'équiper le Bras de la Plaine à Grand-Bassin en 1939 (1 950 kw), une autre reprit, en 1943, les études au sujet de Takamaka. La guerre pour l'un, la départementalisation pour l'autre, stoppèrent ces projets et laissèrent place nette aux techniciens de l'E.D.F.

A vrai dire, les obstacles étaient grands; il fallut d'abord en rabattre sur les quantités d'eau utilisables, les pluies étant très irrégulières, les étiages très faibles, l'infiltration presque générale. Un barrage était difficile à construire, et plus encore à faire fonctionner, dans ces gorges fissurées de diaclases, qui provoqueraient de grosses pertes et rendraient fragiles les assises de l'ouvrage; les avalanches roulant les blocs sur ces fortes pentes, en admettant qu'elles ne défoncent pas le barrage, en combieraient vite la retenue.

De toutes façons, si l'on voulait éviter de nouveaux impairs, il fallait prévoir des années d'études. Or, on ne pouvait attendre pour donner à l'île un minimum d'énergie. On décida donc un équipement de première urgence par centrales thermiques diesel, qui subviendraient aux besoins de l'éclairage et des petites entreprises, cependant que les sucreries s'équipaient de centrales thermiques puissantes, fonctionnant à la bagasse; l'industrie sucrière produit, en effet, elle-même toute son électricité, — de l'ordre de 15 000 000 kwh.

L'E.D.F. estimait au départ qu'il faudrait fournir à l'île, dès 1955, une puissance de l'ordre de 3 000 kw, et faire face à une consommation annuelle de 10 millions de kwh. Trois centrales marchant au fuel ont

(1) C. RIVET: L'électrification de la Réunion. *Marchés Coloniaux*, 10 nov. 1951, p. 2945.

(2) On fit une route de Saint-Benoît aux chutes, on acheta le matériel, puis on esquia les projets. Les travaux commencés, de nombreux imprévus techniques se révélèrent, la politique se mêla aux difficultés financières; les travaux arrêtés en fin 1931 ne furent jamais repris, la société fut déclarée en faillite en 1938; le matériel continue à se rouiller sur place...

été, entre 1950 et 1953, édifiées à Saint-Denis (2 250 kw), à Saint-Pierre (1 000 kw), et au Port (600 kw) par l'E.D.F., grâce au F.I.D.O.M. Pour les exploiter, une société d'économie mixte, l'E.E.R. (Energie Electrique de la Réunion) a été constituée en 1950. Elle a réalisé l'interconnexion des centrales, construit le réseau de distribution de l'île: réseau à 15 000 volts, 207 km de lignes à haute tension et 233 à basse tension. A Saint-Denis, une société, « Bourbon-Lumière », vend le courant; ailleurs, l'E.E.R. s'en charge et l'électrification des centres ruraux avance rapidement; toutes les localités littorales sont actuellement équipées, sauf Sainte-Rose et Saint-Philippe; les Hauts de Saint-Paul et de Saint-Leu l'ont été en 1955, le Tampon en 1956, la Montagne en 1957, la Plaine des Cafres l'a été en 1958; on peut dire que toute l'île est éclairée ou le sera rapidement, pour ce qui est des agglomérations importantes.

En fin 1955, les trois usines atteignent une puissance installée de 3 860 kw, puissance qui est restée stationnaire depuis lors. Une aide de 100 kw est apportée pendant la coupe par les sucreries reliées au réseau (la Mare, Quartier Français, Grand Bois, Savannah, Casernes). Mais les besoins augmentent dans des proportions plus grandes encore; la consommation était déjà en 1952 de 3 112 000 kwh; à la fin de 1958, elle était de 10 241 000, soit 32 kwh par an et par habitant, pour une puissance maximum appelée de 2 500 kw, et on s'attend à une demande de 20 000 000 kwh en 1964.

Il devient donc urgent de se préoccuper des centrales hydrauliques. Et d'autant plus que si le Port stocke 2 000 tonnes de fuel dans ses tanks, il va de soi qu'en cas de conflit international le ravitaillement en pétrole sera coupé et les centrales thermiques ne pourront fonctionner que quelques mois. Cependant, l'accroissement de la consommation est tel que l'on n'envisage plus de fermer les usines thermiques lorsque les centrales hydrauliques fonctionneront. Tout au plus ces dernières seront elles un appoint pour les premières.

Les études préliminaires aux barrages se sont étendues de 1948 à 1957. On a renoncé à équiper la Rivière des Marsouins, dont la hauteur de chute était compensée par une porosité très grande des versants et un étiage trop faible. Un projet de petite usine sur la Rivière des Roches, a été abandonné comme insuffisant. Les projets se sont centrés alors sur deux possibilités: le Bras de la Plaine et la Rivière Langevin.

Le Bras de la Plaine ferait fonctionner une usine située vers la Pointe de l'Entre-Deux. Il donne un étiage de 4,5 mètres cubes et monte à 1 000 m³/sec. Il fournirait une puissance moyenne de 4 800 kw, soit 40 millions de kwh, par une chute de 130 mètres. Il n'y aurait pas besoin de barrage de retenue. Cette réalisation permettrait de produire beaucoup plus d'électricité que les besoins actuels n'en demandent et donc de fournir les besoins prévisibles, pendant longtemps, à des industries futures. Le trop plein pourrait permettre l'irrigation de toute la bande de savane inculte de la Rivière Saint-Louis à la Petite-Ile et fournirait de l'eau potable à toute la région de Saint-Louis et de Saint-Pierre. Gros avantages qui font de ce projet celui d'un plan de véritable mise en valeur rationnelle du Sud. Mais ce projet reviendrait très cher et serait beaucoup trop important de longtemps pour les besoins réels, et ce n'est que peu à peu qu'il deviendrait rentable.

Aussi, nombreux furent les partisans d'un projet beaucoup plus modeste, celui d'une centrale sur la Rivière Langevin. Le barrage, au fil

de l'eau, par dérivation du torrent en amont de l'îlet de la Passerelle, amènera par conduite forcée et canal en partie à ciel ouvert, à une chute de 130 mètres entre les cotes 213 et 83 m, l'eau qui actionnera les turbines d'une usine placée en aval de l'îlet. La puissance moyenne de l'usine serait de 1 600 kw, la puissance de pointe 3 600 kw; elle fournirait une énergie de 18 000 000 kwh. Cependant, un barrage de retenue de 15 000 mètres cubes serait bien utile, car l'étiage descend à 800 lit/sec. et il en faudrait un minimum de 1 800. Mais le bassin versant et surtout le lit de la Rivière, constitué par une coulée récente sur fond épais d'alluvions, sont très poreux et fissurés. Les sondages n'ont pas rencontré la roche en place; toute retenue sérieuse est donc exclue, et si un barrage est néanmoins construit, en acceptant les risques de pertes énormes, la centrale devra se faire relayer par les diesels pendant les semaines de saison sèche. Elle deviendra vite insuffisante, probablement dès 1966-1968, si le rythme de la consommation se maintient; elle empêchera donc par sa faiblesse une industrialisation importante de l'île. Avantages: elle coûte beaucoup moins cher, elle est mieux adaptée aux possibilités actuelles, elle est réalisable beaucoup plus rapidement; enfin sa présence à Saint-Joseph satisfaisait des intérêts politiques puissants.

C'est le projet Langevin qui a été retenu, en fin 1957, sous réserve d'un complément d'études pour la réalisation ultérieure du projet Bras de la Plaine, lorsque Langevin sera devenu insuffisant.

Si des progrès considérables ont été acquis, on peut cependant considérer que le succès actuel n'est valable que pour l'immédiat. Le prix des kilowatts est très élevé, car l'île en produit trop peu, et ce prix trop élevé est un obstacle à une industrialisation éventuelle.

Ce cercle vicieux suppose des ajustements successifs qui ne se feront que lentement. On estime cependant qu'une production électrique supérieure pourrait amener l'établissement d'une usine d'engrais azotés et d'une usine de papier ou de panneaux isolants, fabriqués avec la bagasse, ou d'autres industries cellulosiques à base de bagasse. L'irrigation, les adductions d'eau potable, créées grâce aux retenues, rendraient d'inappréciables services.

3. - Le problème de l'eau.

En effet, la question de l'eau est peut-être la plus essentielle de toute pour l'aménagement de l'île. Et c'est probablement la plus difficile à résoudre de façon satisfaisante, car on sait que s'il tombe beaucoup d'eau, elle disparaît en majeure partie dans le substratum; en fait, l'île manque d'eau, non seulement pour les cultures, mais pour les usages domestiques; bien entendu, celle qu'elle a, elle l'utilise très mal. Une bonne politique hydraulique pourrait augmenter de 20 à 25 % la production de l'île et contribuer à maintenir la population en bon état de santé. Mais il faudrait au minimum 500 à 600 millions de mètres cubes d'eau par an (1).

Du point de vue urbain, le F.I.D.O.M. permet de réaliser les plans d'adduction d'eau potable par dérivation de rivières ou captage de sources. Il n'y avait aucune distribution d'eau potable dans l'île jusqu'en

(1) NOTTRET: Pour une politique de l'eau. Inf. Agr., oct. 1953, p. 28.

1957 (1). Or, depuis, une station d'épuration et un réseau de distribution correct fonctionnent à Saint-Denis. Dans presque toutes les villes, on pose canalisations et compteurs; partout des projets de captage sont à l'étude ou en voie de réalisation (Source du Cap-Blanc pour Saint-Joseph et Saint-Philippe). 80 000 habitants sont déjà desservis par 150 km de canalisations récentes. La mise à la disposition de la population d'une eau suffisante et saine constitue un progrès énorme dans la prophylaxie des maladies tropicales.

Le problème de l'irrigation des cultures est plus ardu. S'il ne se pose guère sur le côté du Vent, il est critique sur le versant sous le Vent, dans toute la zone n'atteignant pas un mètre de précipitations annuelles, avec une saison sèche très marquée. Toute la zone du Tampon à la Montagne Saint-Denis manque d'eau pendant deux mois (septembre-octobre) et, certaines années, pendant quatre ou cinq (août-milieu décembre). L'eau permettrait un rendement très supérieur des cannes dans la zone de 300 à 800 mètres, et la mise en culture de la savane côtière de l'Etang-Salé à la Possession, soit une bande actuellement inutilisée de 40 kilomètres sur deux à trois de large. M. Coste estimait, en 1953, qu'on pourrait gagner 10 à 12 000 tonnes de cannes en irriguant quatre ou cinq mille hectares déjà cultivés, sans préjudice de 3 000 hectares incultes qu'on pourrait mettre en valeur (2). Cette zone, — et celle qui domine Saint-Pierre au long de la ligne Paradis. — pourraient être mises en cannes ou en produits maraîchers et fruitiers de valeur certaine.

Aussi les techniciens prospectent-ils les nappes perchées et la nappe de base; les missions d'hydrologues se succèdent depuis 1950 et l'O.R.S. T.O.M. vient de prendre en main les recherches; mais c'est un travail de longue haleine que d'établir le bilan hydrologique de l'île. On ne sait pas encore exactement où percer pour atteindre les nappes. L'eau existe, mais il n'est pas prouvé que les réserves accessibles soient énormes. M. Touchebœuf évalue, — à titre d'hypothèse, — à 5 mètres cubes-seconde les eaux souterraines disponibles dans les périmètres de la Possession, Saint-Paul, Saint-Gilles et Saint-Leu, ce qui permettrait l'irrigation de 5 000 hectares par captage en puits et galeries. Il suggère un captage général suivant le bas des pentes de la Caverne Saint-Paul à la Possession, pour irriguer toute la Plaine Saint-Paul et des Galets. Le captage des inféro-flux des grandes rivières pourrait ainsi rendre de grands services, notamment pour cette dernière plaine. En revanche, l'expérience des petits barrages réalisés à la fin du siècle dernier dans les Hauts du Bernica, réservoirs fissurés et vite comblés par les blocs, ne plaide pas en faveur des retenues.

Il semble donc que si l'on veut agir vite, il faut se tourner vers des méthodes plus simples et d'abord, à l'échelon familial, vers la multiplication des citernes pour recevoir les eaux de pluie; il est inouï que, dans ces régions, où l'on se plaint de manquer d'eau, à peu près personne n'ait l'énergie de recueillir celle qui tombe. Il semble que les puits artésiens pourraient facilement atteindre la nappe captive (méthode Ghyben-

(1) La ville de Saint-Denis — 50 000 habitants — française depuis trois cents ans, ne possédait que de l'eau insalubre, captée par prise directe sur la Rivière Saint-Denis, simplement décantée dans un bassin dont le treillage arrêtait évidemment les chiens crevés et les branches d'arbres, mais non pas les chevrettes, vers de terre et insectes, à fortiori terre et microbes. Saint-Pierre buvait l'eau du canal Saint-Etienne après y avoir lavé son linge. Les analyses n'avaient guère d'autres résultats que d'horrifier ceux qui en avaient connaissance.

(2) COSTE: Etudes de quelques problèmes se rapportant aux activités agricoles réunionnaises. Inédit, 1953.

Hertzberg aux Hawaï), et les simples puits, dans la Plaine des Galets, rencontrent vite l'eau; il pourrait en être de même dans la Plaine du Gol, dans celle du Bois Rouge, il est vrai déjà très humide. Surtout, on peut recourir aux méthodes traditionnelles de dérivation et de captage, mais avec des techniques et des moyens modernes qui éviteraient le gaspillage de l'eau, très important dans les canalisations de bambous. La nécessité de ces longues études a pour conséquence que le chapitre de l'hydraulique est pour ainsi dire le seul qui n'ait pas encore à son actif des réalisations tangibles après dix ans de départementalisation. Mais le démarrage semble maintenant assez proche: une section de Services agricoles, faisant office de Génie Rural, fait de la prospection pratique depuis des années et a mis à l'étude de nombreux projets précis de captage sur le versant sous le Vent; elle en a réalisé certains à la demande de municipalités. Les efforts prévus se concentrent dans quatre directions:

1) *Réorganisation et perfectionnement des systèmes d'irrigation existants.*

Il y a tout de même déjà 4 à 6 000 hectares irrigués dans l'île. Si la plus grande partie relève des grands domaines du Gol, de Pierrefonds et de Savannah, il existe cependant de petits systèmes vaguement collectifs, plus ou moins mal entretenus, à Saint-Gilles, au Champ-Borne, à la Possession. Un des premiers efforts est de perfectionner le petit réseau de la Plaine des Galets, où un canal dit de Tête-Morte, branché sur la Ravine à Marquet, irrigue le thalweg de la route Possession-Port, ce qui permet quelques cultures maraîchères. Le débit est de 170 litres-seconde; on envisage de le porter à 600; l'Étang de Saint-Paul pourrait fournir 100 litres-seconde. Le débit du canal Saint-Etienne devrait également être augmenté; une déviation du Bras de Cilaos, une autre sur le Bras de la Plaine, effectuées vers la côte 400, permettraient l'irrigation des pentes de la Rivière et du Bois de Néfles Saint-Louis et de celles de Saint-Pierre jusqu'à la Petite Ile. Des associations syndicales d'irrigation sont en formation à la Ravine à Marquet, au canal de la Petite-Pointe, à la Saline, à Saint-Gilles, à l'Étang-Salé, au Canal Saint-Etienne, à Mahavel; au total 2 300 hectares de petites cultures maraîchères. Les Services Agricoles préconisent à proximité des canaux l'usage de canons arroseurs (tourniquets), même pour les cannes, et M. Rivals conseille l'utilisation des tuyauteries sous pression pour arroser les environs des conduits sans ces pertes d'eau sensibles si fréquentes dans les canalisations ouvertes: 500 hectares pourraient, de ces diverses façons, être récupérés dans la Plaine des Galets. Le massif dunaire de l'Étang-Salé pourrait être équipé de puits et de stations de pompage; enfin, d'autres pompes permettraient aussi de déverser dans les cannes l'eau des trois étangs littoraux.

2) *Des projets de barrages-réservoirs*, sont envisagés dans certaines régions incultes où la faible pente ne provoquerait pas un ruissellement trop dévastateur. Le projet le plus immédiat est celui de barrage-réservoir du Piton des Herbes-Blanches, dans la haute Plaine des Cafres: ce barrage en terre fournirait 250 000 mètres cubes, nécessaires à la mise en valeur du vaste centre d'élevage prévu sur le plateau. Des barrages plus petits sont projetés à Saint-Leu (à la Station d'Essai et au Piton la Mare), totalisant 100 000 mètres cubes, un autre à Montvert donnerait 50 000 mètres cubes (1).

(1) Rapport Services Agricoles, 1953-1954, inédit.

3) *Le captage des inféro-flux* est déjà une œuvre plus complexe. Il serait particulièrement utile à la Ravine la Fontaine (Saint-Leu), à la Rivière Saint-Etienne, et surtout à la Rivière des Galets, où leur existence est certaine; il permettrait la mise en valeur de toute la plaine du Port; on envisage un barrage sous-alluvionnaire de la Rivière; le barrage en terre en aval du confluent du Bras de Sainte-Suzanne, conçu pour protéger le Port des arrivées massives de blocs, pourrait également servir à l'irrigation.

4) Enfin, le *reboisement intensif* des Hauts sous le Vent devrait d'ici trente ou quarante ans contribuer notablement à l'augmentation des précipitations et de l'humidité atmosphérique. En attendant, des expériences rationnelles de pluies artificielles devraient être pratiquées, au moins lorsque la saison des pluies est en retard. Quelques essais récents, malheureux parce que mal étudiés, ne doivent pas servir de prétexte à un abandon irraisonné de ces expériences (1).

Il reste des projets beaucoup plus grandioses, dont le seul élément certain est leur prix de revient colossal: il est difficile de dire lesquels, parmi eux, seraient réalisables. A notre avis, autant il est raisonnable de penser que l'ensemble de la Plaine des Galets pourra être un jour fertilisée par le captage de l'inféro-flux de Mafate, que l'aménagement hydro-électrique du Bras de la Plaine sera un élément d'enrichissement puissant pour les plaines s'étendant du Gol au Grand Bois (3 500 hectares), qu'un projet de canal à la côte 600, des Avirons jusqu'à Saint-Paul, peut être bienfaisant, autant, par contre, relèvent de la fiction certains projets faciles à réaliser sur le papier (2).

4. - La reconstruction.

S'il est vrai que la prospérité d'un pays se reflète par une floraison de constructions nouvelles, on peut estimer que la richesse s'est abattue sur l'île depuis 1950. Auparavant, l'habitat avait un aspect désolant. Les maisons en bois n'avaient pas été entretenues pendant la guerre, elles tombaient en ruine; beaucoup de cases privées et de bâtiments publics avaient été construits pendant l'époque de la stagnation, aux moindres frais, sans goût, sans souci de confort. De nombreuses écoles, édifiées pour 30 à 40 élèves, en contenaient parfois plus de 100 dans la même salle; les bâtiments administratifs n'étaient souvent que de simples cases; à Saint-Denis, d'importants services (Douanes, Contributions indirectes) étaient logés dans les ruines d'anciens bâtiments du port; il pleuvait dans les salles des archives; une crise de logement sévissait à Saint-Denis et les loyers y atteignaient des prix exorbitants (3).

Ce furent les nouvelles administrations qui donnèrent le signal de la reconstruction, en utilisant le F.I.D.O.M. Partout s'édifièrent des maisons forestières, des bureaux de postes, des gendarmeries, en même temps qu'on commençait la reconstruction d'églises, d'écoles et de mairies « cyclonées ». L'élégance et le confort relatif de ces nouvelles demeures suscita l'émulation; l'urbanisme, importé avec la départementalisation, sut y imposer sa marque.

(1) Union Française, 1956; Isautier. La Réunion, p. 229.

(2) Tels ceux de: percer de conduits souterrains la haute Plaine des Cafres pour déverser la Rivière des Marsouins dans le Bras de la Plaine; — creuser sous le Morné de Fourche une canalisation pour transvaser la Rivière du Mât dans le cirque de Mafate; pareilles entreprises, outre leur prix prohibitif, et compte tenu des débits assez voisins des quatre bassins, aboutiraient, pour irriguer Mafate et Grand-Bassin, à assécher Salazie et Saint-Benoît. Certes, il pleut davantage sur ces derniers versants, mais pas au point d'y rendre inutiles les rivières, qui fertilisent le Champ-Borne et jouent leur rôle pendant les deux mois de saison sèche.

(3) Jusqu'à 35 000 fr C.F.A. par mois en 1951.

— souvent très critiquée, — et le souci du rationnel et du durable, en face de l'« à peu près » créole, poussa les gens à essayer de la construction en dur. On sait que les importations de ciment passèrent de 10 453 tonnes en 1948, à 49 897 tonnes en 1957. Un hôpital à trois étages, pour 600 lits, à Saint-Denis, un vaste magasin à sucre au Port, un marché couvert à Saint-Louis, sont venus s'ajouter aux groupes scolaires, aux immeubles de la Sécurité sociale, de la S.E.G.E.F.O.M., de la Chambre de Commerce, de la Caisse Centrale de la F.O.M., au sanatorium du Tampon; aux églises reconstruites sont venues se joindre des pagodes neuves aux couleurs étincelantes; l'ensemble le plus réussi est certainement celui entrepris par l'édilité de Saint-Joseph (1), en attendant la réalisation du plan d'aménagement de Saint-Denis.

L'habitat privé a suivi ces traces, après de longues années où les sociétés immobilières ont procédé à de nombreux tâtonnements (S.I.D.R.). Seuls, avant 1953, quelques riches bourgeois s'étaient fait construire de somptueuses demeures en dur. Coup sur coup, deux grands buildings d'appartements résidentiels ont été édifiés à Saint-Denis. C'est en 1954 que le C.C.F.O.M. décide d'accorder des prêts à la construction, moyennant certaines normes; les édifices devront obligatoirement être en dur, pour ne pas être à refaire à chaque cyclone ou ne pas être dévorés par les termites; on devra se borner à des logements économiques, quoique coquets, type « plan Courant » tropicalisé; des prêts à concurrence de 80 % de la valeur seront accordés après enquête à ceux qui fourniront le terrain; conclus pour dix ans ou vingt ans à des taux raisonnables (4,8 à 5,8 %), ils laisseront, à leur terme, la famille propriétaire du logis. Beaucoup de petits employés ou fonctionnaires possédaient de sérieuses économies, dues aux traitements confortables qu'ils touchaient et qu'ils ne dépensaient guère: il y eut une pluie de demandes. Au 31 décembre 1958, 2 milliards 358 millions C.F.A. avaient été accordés, pour 2 766 logements construits (2). La cité rurale de Cambour, à Sainte-Anne, marque une nouvelle étape de modernisation: celle des entreprises collectives (3), cependant que la Coopérative d'Habitat Rural, créée en 1957, accorde des prêts pour la construction de logements du type économique et familial.

5. - La formation des hommes.

Sous peine d'être condamné à la mendicité chronique, la Réunion se devait de former une masse de techniciens et de spécialistes capables, en dépassant le niveau traditionnel des manœuvres et des plantons, de faire fonctionner l'infrastructure et l'économie régénérées. Autrement dit, aucun plan d'équipement ne pouvait se passer d'un très gros effort de scolarité.

Les crédits F.I.D.O.M. aidant, une politique de locaux scolaires a été mise au point dans un double but: transformer les cabanes qui servaient d'écoles, pour en faire des établissements dignes de ce nom; multiplier le nombre des classes pour supprimer les effectifs pléthoriques (il y avait encore, en 1953, six classes dépassant 100 élèves — et 30 en ayant plus de 80), — et pour recevoir les 36 % d'enfants d'âge scolaire qui ne fréquentaient pas les écoles. Beaucoup d'écoles anciennes ont été refaites ou agrandies — il n'y avait plus, en 1956, qu'une seule classe à plus de 100 élèves, et 34 de plus de 60 — et la moyenne était descendue au-dessous de 40 élèves.

Un effort parallèle a été entrepris pour la formation des maîtres, dont le déficit était tragique en nombre et en qualité. Courant au plus pressé, le Vice-Rectorat recruta d'abord sur place des intérimaires et

(1) Voir ci-dessus, p. 443.

(2) Voir ci-dessus, p. 265.

(3) Voir ci-dessous, ch. XIV, I, 3.

suppléants titulaires du Brevet élémentaire ou du B.E.P.C., et fit venir des instituteurs de France. Le rétablissement de l'Ecole Normale en 1951 permet d'entrevoir une époque où le recrutement sera mieux assuré. Les progrès de la scolarité montrent l'effort accompli (1).

L'enseignement technique faisait cruellement défaut. Le Centre d'apprentissage de Saint-Denis, fut réorganisé, et un autre créé en 1952 dans le Sud, à Saint-Louis pour les garçons, à Saint-Pierre pour les filles. Ces centres forment des ouvriers du fer, du bois, des électriciens, des maçons. Des institutions spécialisées: Chambre de Commerce, Ecole de Droit — et bien entendu lycée et pensionnats du second degré — forment les futurs cadres; mention spéciale doit être faite de l'Ecole d'Agriculture de Saint-Joseph, qui peut contribuer à ancrer puissamment dans les traditions créoles les nouvelles techniques de la canne, de l'élevage et des cultures vivrières, et à former de vrais cultivateurs.

IV. — LA REVOLUTION AGRICOLE

La reconstruction de l'infrastructure n'est qu'un moyen; le but est de réactiver et de rendre rentable l'économie de l'île, et surtout sa ressource essentielle: celle de la canne.

1. - L'option canne.

Le principe même de la monoculture avait souvent été remis en question, et chaque fois il se trouvait des voix autorisées pour blâmer la mystique de la canne et proclamer que la Réunion ne se sauverait qu'en limitant celle-ci à certaines surfaces et en faisant un large retour aux cultures vivrières, à l'élevage, à l'arboriculture, à la rigueur aux cultures d'exportation secondaires. Le conflit était donc ancien entre canne et polyculture, et, au fond, entre les partisans d'une île dépendant de l'extérieur auquel elle vendrait son sucre, et ceux d'une île vivant sur ses propres produits. Le retour à des productions plus diversifiées et mieux équilibrées avaient eu pour champion de 1934 à 1947, le grand agronome tropical Kopp.

Pour lui, l'île est dans le marasme, — et en danger d'asphyxie en cas de blocus économique, — parce qu'elle est victime des lois de l'évolution des îles tropicales: impossibilité d'augmenter les superficies cultivables au fur et à mesure du surpeuplement, — obligation d'importer presque tout, donc tentation d'une monoculture permettant l'échange, —

(1) *Scolarité à la Réunion.*

	1946	1948	1950-51	1955-56	1957-58	1958-59
Ecoles publiques	202	210	226	235	243	
Classes (Enseign. 1 ^{er} degré) ..	554	672		1 004	1 439	
Total des élèves	34 672	35 995	46 541	51 807	59 411	64 624
Total des instituteurs	554	614	758	1 257	1 461	1 605
Certificat d'études	501		271	943	875	
Entrée en 6 ^e		364	694	1 005	1 572	
B. E. P. C.			219	389		
Baccalauréat (2 parties)	69	117	133	222	202	220
Boursiers		126	205	1 704	2 639	
Etudiants		23	71	81	150	

(Annuaire statistique 1952-1955, p. 106, divers articles du *Peuple* (2 juin 1954-23 mars 1955, 19 décembre 1955, 26 septembre 1956, 25 mars 1957), et renseignements obtenus par le Vice-Rectorat).

le tout dans un climat d'indolence aboutissant à produire peu et cher, et à créer une atmosphère de déséquilibre économique. Il faudrait, au contraire, bien qu'il soit évident qu'elle ne peut vivre en autarcie complète, que l'île produise beaucoup plus d'articles répondant à ses besoins, surtout alimentaires, et qu'elle ne soit pas, en cas de guerre. — ce qui se produisit en effet de 1940 à 1944, — dans l'impossibilité de faire venir ce dont elle avait besoin, comme d'écouler ce qu'elle produisait à grands frais.

L'île était victime depuis longtemps de la mystique déformante de la canne. Sa culture, qui demandait le minimum de travail, avait enlisé les planteurs dans une ambiance de routine. Plutôt que de faire un effort pour augmenter le rendement, on étendait les cannes sur des sols et dans des climats qui n'étaient pas faits pour elles, ce qui augmentait le prix du sucre. Là où la canne ne poussait absolument pas, on avait ruiné les sols par la solution de facilité qu'offraient le déboisement et le géranium. Solutions de facilité, encore, que le colonat, la tradition des « avances sur récolte » et des dettes, l'émiettement des parcelles, l'habitude d'acheter cher au dehors tout ce que l'on ne produisait pas. et que, disait Kopp, on aurait pu produire à peu de frais par une politique agricole mieux équilibrée.

Kopp ne préconisait pas une diminution de la production du sucre, qui devait rester la ressource essentielle de l'île. Car la nécessité demeurerait de vendre pour acheter le riz et tous les produits fabriqués et énergétiques, et la canne était la culture qui donnait à l'hectare le revenu le plus élevé. Mais il conseillait d'augmenter les rendements dans les terres à vocation indiscutablement sucrière, et de planter autre chose dans tous les lieux où la canne n'avait qu'un faible rendement : sur les pentes trop fortes, aux altitudes trop élevées, etc... Place serait ainsi faite à d'autres activités : d'abord des cultures d'exportation secondaires qu'il conseillait de reprendre, telles le café, le cacao, le tabac, — ou d'inaugurer : le thé, l'aleurite, l'ananas — cultures qu'on associerait à la vanille et au géranium ; et, bien davantage encore, des cultures vivrières, destinées au marché intérieur et auxquelles on donnerait une très grande extension : légumes verts, légumineuses, arbres fruitiers, pommes de terre, manioc, et avant tout maïs. Dans les Hauts, une économie agraire diversifiée serait le fait de vastes zones de reboisement alternant, sur les surfaces de faible pente, avec de petites exploitations basées sur l'élevage. les plantes fourragères, le géranium, la jachère arborée, le tout selon les normes de la lutte contre l'érosion.

Cela n'irait pas sans une aide des collectivités et de l'Etat, assurant un équipement rationnel en eau et en électricité, des liaisons routières mieux adaptées et la chasse aux intermédiaires.

Ainsi, pensait Kopp, — et beaucoup pensent encore ainsi, — les Réunionnais ne feraient peut-être pas fortune, mais ils vivraient décemment dans un heureux équilibre, chaque terre répondant à sa vocation, chaque culture étant de qualité et aidée par un équipement collectif. Il voyait avec complaisance chaque planteur possédant, — outre ses champs de cannes travaillés par motoculture — son petit coin de caféiers, quelques pieds de cacao, de thé, des herbages pour ses bovins, des légumes et fruits, et même des matières grasses (arachide, soja, tournesol) ; le maïs pousserait en intercalaire, les porcs seraient nourris avec les déchets. Chaque culture serait soigneusement dosée en vue d'une production d'ensemble harmonieuse. C'était, au fond, la transposition moder-

nisée de la « villa » antique, ou de « l'habitation » du XVIII^e siècle. Kopp ne semble pas du reste exclure que certains « habitants » auraient pu se spécialiser en quelques cultures: oléagineux, fourrage, maïs, café, etc... L'essentiel étant d'arriver à n'acheter à l'extérieur en fait de produits alimentaires, que des matières bon marché, pour lesquelles la vente du sucre suffirait.

Il semble que Kopp, qui a admirablement analysé les faiblesses de l'île, ait, pour ce qui est des remèdes, réagi en agronome pur, dégagé des contingences financières et démographiques. Les mesures qu'il préconise sont d'une logique remarquable si on les isole de leur substratum humain. En fait, leur application semble difficilement réalisable. Kopp semble bien dire qu'il faudrait quatre hectares par exploitation pour répondre aux normes qu'il établit; ce qui, à raison de 20 000 planteurs aboutirait à 80 000 hectares de sol cultivés. On en est loin, et il n'est pas question d'en trouver davantage. Par ailleurs, comment admettre qu'un pullulement de cultures disparates, éparpillées en petites parcelles, puisse atteindre des prix de revient intéressants? Comment penser qu'ayant à faire face à une quinzaine de façons culturales différentes, le planteur pourra appliquer les méthodes intensives préconisées? Enfin, l'île produit déjà, en ce qui concerne légumes et fruits, de quoi suffire à son marché intérieur, et comme Kopp précisément déconseille la culture du blé et du riz (importation alimentaire de beaucoup la plus forte), le nouvel équilibre amènerait simplement l'île à se suffire en produits de l'élevage et en maïs.

Kopp, du reste, se montre très modeste quand il s'agit de dresser la liste des zones où il conseille l'arrachage des cannes: la Montagne, les Hauts de Saint-Denis, ceux de Sainte-Marie au-dessus de 300 mètres, les terres de Saint-Benoît au-dessus de la route Hubert-Delisle, le secteur au Sud du Piton-Sainte-Rose, une bande à l'Ouest de la route Hubert-Delisle dans les Hauts de Saint-Paul et Saint-Leu; cette énumération ne doit pas faire perdre de vue que c'est une portion infime des terres à cannes qui fournirait, soi-disant, les produits de consommation de l'île.

Surtout, Kopp, quoi qu'il ne l'ignore pas, ne semble guère avoir tenu compte d'un élément essentiel: à savoir qu'un hectare planté en cannes rapporte quatre fois plus que s'il est planté en maïs ou en toute autre culture vivrière. Dans ces conditions, il est vain de croire que le cultivateur réunionnais, — dont on connaît déjà l'impécuniosité, — se privera volontairement des 75 % de son revenu et mettra en maïs, patates ou manioc, des terres dont il sait qu'elles lui rapporteront quatre fois plus s'il les met en cannes, — même si on lui prouve qu'il n'y entend rien. Bien plus, les cultures vivrières ne peuvent qu'être condamnées par l'accélération démographique depuis 1948. Car, si à l'extrême rigueur l'île pouvait nourrir seule 218 000 habitants, il est exclu qu'elle en nourrisse 320 000 et davantage encore.

Un hectare de cultures vivrières fait vivre une personne, un hectare de cannes en fait vivre quatre. Alors qu'un hectare de cultures vivrières produit 1,2 t de maïs ou 800 à 1 000 kg de haricots, un hectare de canne produit 6 à 9 tonnes de sucre, dont 4 à 6 pour le planteur. « Nulle autre production vivrière ou arbustive ne permettra en effet aux habitants de l'île de conserver leur standing actuel de vie, si modeste soit-il » (1).

(1) Coste. Etudes de quelques problèmes, etc., op. cit., inédit 1953.

C'est devant une telle évidence que la Direction des Services Agricoles (D.S.A.), à l'issue d'études minutieuses sur tous les aspects du problème, a finalement écarté la solution « vivres » pour adopter la solution « canne ». Non point qu'elle méconnut les graves inconvénients de la monoculture d'exportation, mais parce qu'à tout prendre, elle les estimait moins graves que ceux d'une polyculture éparpillée (1). L'option canne avait du reste depuis longtemps été prise à Maurice, où le problème se posait de façon plus grave encore. D'ailleurs, tout un aspect de la doctrine de Kopp était repris par la D.S.A.; à savoir la modernisation des techniques agricoles, l'aide de l'Etat pour l'équipement de l'infrastructure et la formation professionnelle, un aménagement aussi des structures sociales en vue de régénérer la main-d'œuvre et de repenser les normes du colonat et de la petite exploitation.

2. - La transformation de l'industrie sucrière.

Il apparaissait dès le début aux Services Agricoles que, parmi les causes du marasme sucrier, certaines venaient de contingences inévitables, mais que d'autres, — et fort importantes, — pouvaient être supprimées. On savait que l'amortissement du matériel et des frais agricoles serait toujours difficile sur la petite surface de l'île, qu'un sol truffé de galets, continuellement coupé par le relief et démoli par le ruissellement, ne pourrait donner autant que des terres profondes et limoneuses, que la nécessité d'irriguer, de lutter contre l'érosion, d'acheter cher engrais et machines aboutirait toujours à un prix de revient du sucre plus élevé que dans les territoires vastes et subhorizontaux. Mais ces réserves faites, bien des postes pouvaient être tellement améliorés que la canne pourrait finalement produire beaucoup plus et pour moins cher, à surface égale. On voyait les remèdes à employer, mais il fallait avoir l'énergie de les mettre en œuvre et de persévérer. Plus encore que d'agronomes ou d'économistes, il fallait à la Réunion ce qu'elle n'avait pratiquement jamais eu: une équipe de techniciens expérimentés, tenaces, bien dirigés, qui sauraient réaliser les réformes. Il ne fait pas de doute que, sans les continues impulsions de la Direction des Services Agricoles, les planteurs n'y seraient pas arrivés. Mais le fait est là: en neuf ans — de 1948 à 1957, — la production de sucre est passée de 78 000 à 208 000 tonnes (+ 166 %).

La bataille du sucre a donc été gagnée. Ses répercussions peuvent s'étendre encore et l'île peut, dit-on, produire jusqu'à 350 000 tonnes de sucre. Il lui suffira pour cela d'amplifier le système qui fonctionne à l'heure actuelle et dont le mécanisme a été soigneusement monté par le « brain trust » sucrier de l'île; agronomes et usiniers, au cours de la décennie 1947-1957, soutenus d'assez loin par la Chambre d'Agriculture et le Syndicat des fabricants de sucre, sont, au prix de mille difficultés, arrivés à mettre d'accord les deux fédérations de syndicats de planteurs et ont régénéré la Commission consultative de l'Agriculture, pour concilier, à la satisfaction de tous, les intérêts des planteurs et des usiniers.

Cette bataille s'est livrée sur deux théâtres d'opération à la fois: lutte pour augmenter la production, lutte pour abaisser le prix de revient et donc améliorer le prix de vente.

(1) COSTE. Rapport bisannuel 1953-1954, inédit, p. 2. « La canne, disait M. Coste en 1955, représente la seule ressource susceptible de faire vivre la population réunionnaise: elle correspond à une évolution très avancée dans les pays placés sous les tropiques. Si les cultures vivrières sont augmentées, ce sera une régression de cette évolution. »

PRODUCTION SUCRIERE A LA REUNION

	SUCRE	CANNES (total)	CANNES (Propriété des usines)	Rendement moyen de sucre o/o
1944	13 164	148 631	42 653	8,8
1945	24 092	265 206	83 883	9
1946	68 002	675 074	211 524	10,7
1947	88 990	855 873	241 169	10,4
1948	77 721	782 682	240 226	9,9*
1949	107 624	1 058 500	297 273	10,1
1950	105 692	1 025 834	272 013	10,3
1951	129 748	1 248 803	351 530	10,3
1952	157 793	1 516 504	428 441	10,4
1953	171 385	1 648 953	449 837	10,3
1954	175 459	1 566 098	459 559	11,2
1955	176 900	1 559 330	496 181	11,3
1956	193 310	1 638 046	525 758	11,8
1957	208 374	1 734 325	547 123	12
1958	164 734	1 483 100	475 950	11,1*
1959	200 326	1 735 180	542 488	11,5

* Années de cyclones. Unité: Tonne.

L'augmentation de la production.

Tout le monde est d'accord pour ne pas augmenter les superficies en cannes, au moins dans les débuts. Question de principe: ç'aurait été aggraver le problème sucrier et non le résoudre, puisqu'il venait du déficit à l'hectare. Question de fait aussi; le défrichement sous le Vent avait largement dépassé la limite de sécurité, et c'est plutôt une réduction de superficies cultivées qu'on aurait dû envisager. Côté au Vent, la forêt aurait pu reculer davantage, sans guère d'inconvénient, mais le climat trop humide s'opposait fréquemment à des plantations rentables.

En fait, tant que le cadastre n'existe pas, il est difficile d'évaluer exactement les superficies en cannes. On les estime ces dernières années à 30 000 hectares. Quelques surfaces ont été délaissées dans les Hauts de Sainte-Suzanne et de Sainte-Marie, trop élevés; par contre, des surfaces abandonnées ont été remises en cannes à Sainte-Anne et Sainte-Rose (1).

Quoi qu'il en soit, l'augmentation des surfaces n'est pour rien dans celle du sucre. Celle-ci vient avant tout de la transformation du sol et des variétés plantées, transformation telle que l'on a supprimé presque complètement les rotations en légumineuses de couverture, et que l'on cultive maintenant canne sur canne. Si donc la superficie totale en cannes n'a pas changé, les surfaces coupées tous les ans sont en nette croissance

(1) Elles sont si sensiblement équivalentes que les spécialistes estiment les ans que les superficies sont en léger recul, les autres qu'elles auraient augmenté peut-être de 5%.

et on gagne ainsi chaque année les 5 à 6 000 hectares d'embrevades, antaques ou pois qui correspondaient davantage à une jachère qu'à une culture. Les 30 000 hectares sont en cannes tous les ans, ce qui constitue un gain d'environ 15 à 20 %. Ce résultat a été d'abord acquis par les injections massives d'engrais. Avant 1939, leurs importations oscillaient entre 5 000 et 10 000 tonnes; de 1948 à 1957, elles ont augmenté de 123 %. La campagne sucrière 1950-1951 en a utilisé 9 155 tonnes et celle de 1956-1957 19 560 tonnes, ainsi réparties: engrais ammoniacaux, 10 005 t; phosphates, 2 625,2 t; potassiques, 907,4 t; engrais composés, 6 021,6 t. La progression est particulièrement nette pour les engrais potassiques (+350 % depuis 1950). Les petits planteurs emploient encore trop souvent seul le sulfate d'ammoniaque, mais les gros planteurs sont convertis à la pratique de l'engrais complet (N.P2 O5 K2 O).

Cette soudaine conversion du planteur à l'engrais est venue d'une menace qui pesait sur lui: à partir d'une certaine date, à fixer, ses cannes ne lui seraient plus payées au poids, mais à la richesse en sucre. Il convenait donc de mettre le plus de chances de son côté. Les Services Agricoles avaient en effet défini que la base essentielle de la révolution sucrière serait l'établissement du paiement à la richesse, en usage du reste dans la plupart des pays sucriers, et auquel les Réunionnais, certains fabricants de sucre en tête, étaient hostiles, à part de lucides isolés. Sans ce paiement à la richesse, toute réforme agraire visant à augmenter le rendement et la production (engrais, mécanisation, épierrage, irrigation, variétés nouvelles) était vouée à l'échec. Continuer à payer la canne à proportion du poids de bois inutile qu'elle contenait était une incohérence qui achèverait la ruine de l'île, déjà dernière dans le classement des pays de cannes. Toute une série de mesures et des campagnes d'opinion furent donc entreprises pour augmenter le rendement aux champs en sucre, et pour amener les planteurs à accepter qu'on sauve l'île malgré elle. Il fallait, si la Réunion ne voulait pas périr d'asphyxie, faire comme les autres, — à tout le moins comme le voisin Maurice, — ou alors ne rien faire du tout.

La première mesure après la diffusion des engrais était l'épierrage des champs, les « galets » constituant une autre cause importante de la faible productivité. Impossible à réaliser à la main, l'épierrage allait être permis par la mécanisation. Les grands domaines étaient qualifiés pour donner l'exemple, grâce à la capacité de leurs dirigeants et à leurs capitaux. On peut dire qu'en cinq ans, l'île passa de l'ère de la houe à l'ère du « motor-grador », sans avoir pratiquement rien connu de l'époque de la charrue ordinaire, dont l'emploi était impossible, précisément à cause des galets. Des bulldozers à caterpillars de 140 CV épierrèrent les basses pentes et amassèrent les galets en murettes; les blocs profonds, pesant parfois plusieurs tonnes, furent arrachés au « ripper » et poussés au bord des parcelles. Les champs ainsi nettoyés, désormais recouverts sur une épaisseur convenable de terre presque franche, devenaient labourables, gagnaient beaucoup en fertilité et en facilité de travail, ce qui augmentait le rendement des cannes, du sucre et de la main-d'œuvre. Les travaux de l'épierrage ne seront vraisemblablement pas accomplis une fois pour toutes, mais c'était une réforme essentielle à réaliser; le sol plus meuble peut davantage être délayé par le ruissellement, mais les murettes perpendiculaires à la pente le fixent sur place. L'épierrage se poursuit à petite allure depuis 1949; c'est une entreprise de longue haleine; elle n'est pas terminée, mais toutes les parcelles principales des grands domaines sont maintenant nettoyées dans les basses pentes du versant au Vent; au lieu de champs de

pierres, on voit maintenant, spectacle entièrement nouveau, et particulièrement dans les plaines de Sainte-Marie et de Sainte-Suzanne, de vastes tapis de terre brune ou rouge, émiettée, meuble, homogène, avec des sillons tracés à la charrue à disques ou multisocs, et dessinés le long des courbes de niveau pour freiner l'érosion. Certains domaines (Gillot) sont déjà entièrement mécanisés, car l'épierrage permet en outre le travail des machines; labourage, sous-solages profonds, épandage d'engrais se font maintenant mécaniquement; l'une des plus grosses infériorités techniques de la Réunion sur Maurice est comblée. On a même pu gagner des terres jusque là réputées incultivables.

La mécanoculture s'est d'abord installée sur les terres franches ne contenant que peu de galets. Celles des cônes torrentiels ne sont pas encore toutes traitées (Gol, Pierrefonds); le jour où elles le seront, on assistera à un nouveau bond de la production. De toutes façons, la mécanisation n'est jamais complète: la coupe se fait toujours à la main, les couteaux rotatifs des moissonneuses mécaniques ne supporteront pas le choc contre les cailloux restants.

Les petits et moyens planteurs ne peuvent pas mécaniser leurs domaines, ce qui explique le retard pris récemment dans l'économie sucrière par la région sous le Vent. Certains peuvent obtenir cependant la location du matériel du grand domaine voisin; les grands propriétaires offrent souvent à leurs colons de leur faire mécaniquement l'épierrage, le labourage, et le sous-solage. Pour les petits propriétaires, les Services Agricoles constituent des « Régies » de mécanoculture, qui possèdent le matériel et iront faire les gros travaux sur les petites exploitations. Cinq régies ont été ainsi constituées en 1957 au Bois de Nèfles Saint-Paul, à Saint-Pierre, à la Ravine des Cabris, au Tampon et à Sainte-Anne; elles ont traité 185 hectares en 1958. Il semble qu'on doive arriver assez rapidement à une semi-mécanisation générale, où petits propriétaires et colons ne seront guère en état d'infériorité vis-à-vis des grands domaines.

Une fois l'élan donné, il fallait entretenir la vitesse. Une série de mesures furent prises à cet effet coup sur coup: la préfecture publia le 25 août 1949 un arrêté fixant des dates limites (1952 et 1954) où les vieilles variétés de cannes ne seraient plus acceptées aux usines; d'autres seraient simplement autorisées pour un certain temps (Co 290, POJ 28.78 et même la R. 337); d'autres, enfin, étaient recommandées; c'étaient celles que la Station de génétique de la Bretagne multipliait et répandait: les R. 366, 380, 386 et 397, cannes à haut rendement. Pour pousser les agriculteurs hésitants, pour répandre les techniques nouvelles, il était créé en 1950 un Comité de coopération agricole Maurice-Réunion; réuni chaque année, il mettrait en commun les efforts, les résultats obtenus dans les deux îles, coordonnerait les programmes, échangerait plants, expériences et élèves. La Réunion avait tout à gagner à ces colloques. La création en 1952 du Centre technique interprofessionnel de la canne et du sucre (1) — comme du reste aux Antilles, — fut l'étape-clé de la révolution sucrière. Dirigé par un éminent spécialiste, il avait une double fonction: préparer à long terme le paiement à la richesse, organiser à court terme le « diagnostic foliaire » qui, à l'exemple de Maurice, permettrait, par de très nombreuses analyses de feuilles de cannes, de savoir exactement quels éléments chimiques lui manquaient et de lui donner en conséquence les doses exactes d'engrais voulu. Il y a en effet relation stricte entre la

(1) A. BEGUE. Le Centre technique interprofessionnel de la canne et du sucre de l'île de la Réunion. Informations Agricoles, n° 10, avril 1953, pp. 10-13.

teneur des éléments de la feuille en azote, potasse et acide phosphorique et la récolte future. Violamment combattu, comme toute innovation, le diagnostic foliaire a triomphé lorsque les planteurs hostiles ont vu le contraste de leurs cannes avec celles du voisin évolué. Le laboratoire procède maintenant tous les ans à des dizaines de milliers de prélèvements et d'analyses; si l'opération est menée avec assez d'ampleur, on pense obtenir la généralisation des 100 tonnes/hectare (1).

Ainsi, par plusieurs voies convergentes, l'offensive pour le rendement se développait, et tous les ans des progrès étaient enregistrés dans la production des cannes et du sucre (fig. 42).

Dès 1952 et 1953, le Centre technique faisait procéder à des essais fictifs de paiement à la richesse. Et les progrès étaient jugés assez importants pour que, en 1954, après une propagande de plusieurs années, le règlement des cannes à la richesse fut appliqué, règlement dont nous avons expliqué ailleurs le fonctionnement (2).

Dès lors, l'évolution s'accélère. Le planteur a finalement compris où était son intérêt et admis que les Services Agricoles n'étaient pas forcément peuplés de bureaucrates ignares. Les cannes à haut rendement envahissent l'île. On peut dire que le rendement moyen aux champs passe de 35/40 tonnes/hectare en 1946 à 75 t/ha en 1957. Dans le rendement toutes catégories, les grands domaines semi-mécanisés atteignent couramment 65/75 t/ha, et pour les premières repousses et les vierges 85/100 t/ha. Les rendements moyens « toutes cannes » des Sucreries de Bourbon ont atteint 84 tonnes en 1952, celui de la Mare 85 tonnes en 1956. Il est fréquent que sur certaines parcelles particulièrement bien cultivées les cannes vierges dépassent 100/105 t/ha. Alors qu'en 1948, la Réunion occupait la dernière place dans les rendements aux champs, certaines de ses exploitations figurent honorablement juste derrière les domaines des Hawaï.

En même temps, le combat continuait pour obtenir un rendement en sucre supérieur dans les usines. Il était automatiquement accru du fait que c'étaient les nouvelles cannes qui passaient dans les moulins. Mais il le fut encore par l'amélioration continue du matériel d'extraction (3), grâce au début au plan Marshall, au F.I.D.O.M. et à la Caisse Centrale de la F.O.M., mais de plus en plus par autofinancement. Un laboratoire de détermination de la richesse des cannes en usines fonctionne depuis 1953, grâce à un personnel spécialisé travaillant dans les usines et y effectuant des milliers d'analyses sur les divers jus.

Le résultat général de cet énorme effort a dépassé les espérances. C'est pratiquement par la seule augmentation des rendements aux champs que les cannes sont passées de 782 682 à 1 734 329 tonnes (-121 %). Le surplus a été gagné par les progrès du rendement en sucre, passé de

(1) En avril-mai, on prélève sur les cannes un morceau de la troisième feuille en partant du haut. Chaque planteur reçoit une fiche indiquant de combien il doit augmenter ou diminuer ses trois sortes d'engrais; il y a autant d'analyses possibles que de combinaisons des sols et de variétés de cannes; et plus elles sont nombreuses plus le rendement de l'ensemble est amélioré.

(2) Voir ci-dessus, p. 528.

(3) Voir ci-dessus, p. 328. Plus de 2 milliards 300 millions C.F.A. ont été investis de 1952 à 1958 au titre du décret de modernisation du 13 février 1952.

9,93 à 12,01 %, soit un gain de 36 000 tonnes. Kopp n'avait certes pas prévu un résultat pareil en si peu de temps (1).

L'abaissement du prix de revient.

Produire davantage ne servirait guère, si l'on ne vendait pas mieux, — et tant que le sucre réunionnais serait de 30 à 40 % plus cher que le cours mondial, il était vain d'espérer une vente profitable de ses surplus à l'étranger, — et même un bénéfice intéressant en Union française.

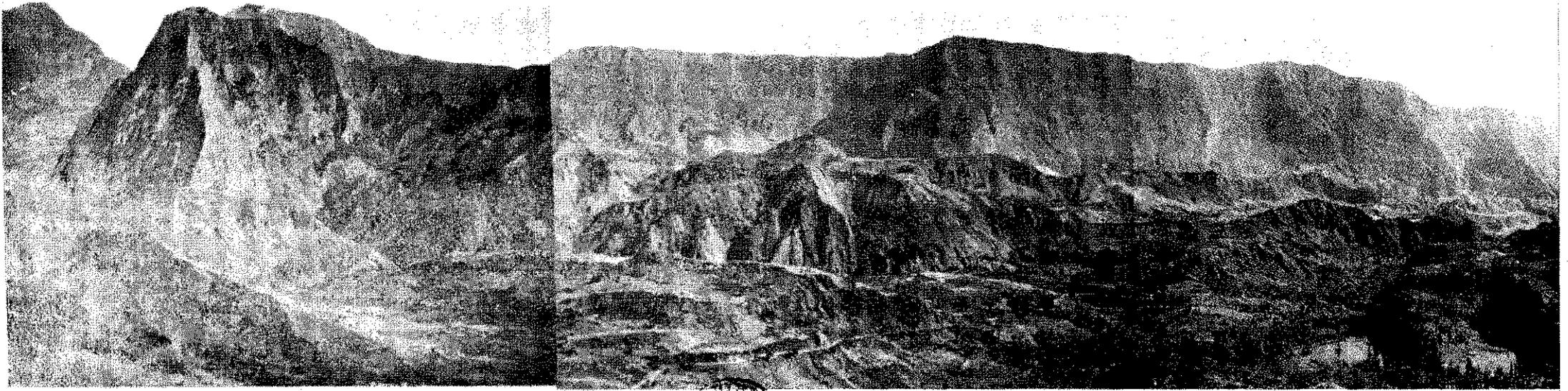
Tous les moyens mis en œuvre pour hausser la production amenèrent du reste, par contre-coup, la baisse des frais généraux par répartition sur une plus grande quantité de sucre, puisqu'un tonnage triple se trouvait concentré sur une surface égale. Mais la rationalisation aux différents stades de la culture et de l'usinage devait aussi contribuer au même résultat en réduisant les frais de main-d'œuvre et le temps passé. C'est ainsi que la mécanisation des grands domaines diminue grandement les frais de personnel; on put, en effet, dorénavant, procéder aux plantations en sillons, gain appréciable sur le procédé de la « fosse » creusée à la houe et des boutures mises à la main par les petits planteurs. L'entretien se fait par « rotary » (cultivateurs mécaniques), le désherbage par pulvérisation d'herbicide, à l'époque où l'on manque de bras (coupe). Dans les grandes exploitations, on procède maintenant coup sur coup, en une seule semaine, au sous-solage et aux plantations. « Tel travail, dit M. Rouquié, qui exigeait 1 250 journées d'ouvriers n'en demande plus que 50, soit vingt-cinq fois moins » (2). Il y a donc à la fois gain d'argent et gain de temps, sauf pour la coupe. On retrouve les mêmes incidences dans la réduction des frais de transport de cannes, conséquence d'abord de la réfection du réseau routier. M. Coste estimait en 1955 que le mauvais état des chemins ruraux grévait de 50 millions environ le prix global des sucres de chaque campagne et qu'en 15 ans la charge des chemins ruraux était passée de 15 à 25 tonnes de cannes par hectare desservi. Il y a donc là matière à maints travaux d'améliorations. Mais les frais de transport ont diminué aussi du fait du remplacement général des charrettes par les camions. Le camion porte quatre à cinq fois plus de charge et peut faire quatre ou cinq voyages à l'usine quand la charrette en fait un. La charrette elle-même, à laquelle les petits planteurs, surtout sous le Vent, sont très attachés faute de capitaux, a été modernisée par des trains de roulement sur pneus qui permettent de ne pas éventrer la route, d'aller plus vite et de porter 2,5 t au lieu de 1.250 t. Le Crédit Agricole paie en subvention la moitié des frais d'achats; commencé en 1949, ce montage sur pneu est total actuellement sur le côté au Vent, moins général sous le Vent, surtout vers Saint-Joseph (3).

(1) Les deux cyclones de 1958 ont donné un coup d'arrêt momentané à ce bel essor: 1 483 000 t de cannes (—14,4 %), 164 000 t de sucre (—22,1 %), le rendement étant tombé de 12 à 11,1 %. En 1959, le retard n'a pu être entièrement comblé par suite de la sécheresse et de l'apparition de la gommosse.

Part de sucre produite par les sociétés sucrières en 1959: Sucreries de Bourbon, 31,9 %, Sucreries d'Outre-Mer 22,7 %; Etablissements Bénard, 16,6 %. Usines isolées 16,6 %. Les trois trusts sucriers ont produit ensemble 71,2 % du sucre de l'île (comparer avec le tableau, p. 330). Par ailleurs, cette année-là, pour la première fois, des usines réunionnaises ont traité plus de 100 tonnes de cannes à l'heure.

(2) ROUQUIÉ: Le problème de la main-d'œuvre. *Marchés Coloniaux*, 10 nov. 1951, p. 2980.

(3) Conseil Général. Séance du 3 mai 1957.



LE CIRQUE DE SALAZIE

Au premier plan: îlots de fond de cirque (Mare à Poule d'eau à droite), constitués de brèches. — Au milieu à gauche: Piton d'Enchain, bloc résiduel des laves du Piton des Neiges. — Au fond, de gauche à droite: Cimendef, Roche-Ecrite, ensellement correspondant au bassin supérieur de la Rivière des Pluies. — Rempart Nord du Cirque.

PLANCHE XLIV



Le massif de tuf et le Cap Champagne (Saint-Paul).
Route et voie ferrée en corniche. Steppe sous le Vent.



Le Cirque de Cilaos, vu du rempart de Dimitil.
Eperon du Grand-Bénard et ses deux remparts de Cilaos (à g.) et de Mafate (au fond à dr.). Crête et col du Taïbit. Erosion violente dans les brèches du fond du cirque, découpées en îlets. Au centre, village de Cilaos, au pied des pentes du Piton des Neiges.

ph. J.-L. Legros fils.

Toutes ces transformations exigeaient des mises de fonds dont le planteur moyen était incapable. Pour y aider, le Crédit Agricole amorça le mouvement. Voilà encore une de ces institutions endormies que la départementalisation a réveillé. L'ancienne caisse ne pouvait faire que des prêts à court terme. Mal soutenue, elle n'avait jamais suscité la confiance des planteurs qui préféraient emprunter à taux d'usure, au Chinois ou au « patron ». Réorganisée par décret du 28 juin 1947 et arrêté du 23 août 1949, la Caisse a été dotée des attributions des caisses métropolitaines; elle prête à court terme, pour 12 à 18 mois, à 5,5 %, pour les dépenses courantes (semences, outillage simple), à moyen terme, pour 5 ans, à 5,25 % pour la modernisation de l'exploitation, l'achat de matériel important et de cheptel, pour les travaux contre l'érosion ou pour l'irrigation, et à long terme (10 à 15 ans à 4 %) pour les achats de terrains et accession à la propriété (1). La Caisse a bénéficié de la popularité croissante de tout ce qui touchait au « New Deal » agricole dans l'île, et de la nécessité absolue pour le planteur de s'équiper vite. En 1958, elle avait déjà plus de 8000 adhérents, le plus souvent petits planteurs. Le Crédit Agricole aide l'exploitant à acheter des engrais, des trains de roues à pneus, de l'outillage, du cheptel, des semences de cannes, des herbicides et insecticides; il le délivre de sa dépendance féodale, le conseille, lui facilite l'accès à une situation agricole saine et rentable. Ses prêts sont passés de 48 millions C.F.A. en 1950 à 850 en 1958 (2).

L'adaptation aux techniques modernes a déjà eu une conséquence curieuse, probablement provisoire, dans l'équilibre régional. Jusqu'alors, régions du Vent et sous le Vent produisaient sensiblement la même quantité de cannes et de sucre; selon les conditions climatiques, la région sous le Vent produisait entre 50 et 54 % du poids de cannes, ou au contraire, 46 à 49 %. D'une façon générale, elle produisait proportionnellement un peu plus de sucre que la région du Vent, dont les cannes, gorgées d'eau, pesaient davantage mais étaient moins riches. C'est ainsi que de 1947 à 1953, la région sous le Vent l'avait emporté trois années sur la région du Vent pour les cannes, et cinq fois pour le sucre; le rendement en sucre, à égalité de poids de cannes, était toujours supérieur sur le versant sous le Vent, de 0,5 % généralement. Or, les exploitations sous le Vent, tenues par une majorité de petits et moyens planteurs, sont venues à la modernisation plus tardivement que les grands domaines des plaines au Vent: moins de capitaux, moins de compétence. D'où retard sensible de cette région à l'épierrage, à la fumure, au changement de variétés, alors qu'elle souffrait davantage de son relief et de son manque d'eau. Résultat: depuis 1953, la région du Vent augmente plus fortement sa production; de 1953 à 1956, elle est passée de 46 % à 56,8 % des cannes, de 45,4 % à 55,4 % du sucre, cependant que son rendement en sucre se rapprochait régulièrement de celui de sa rivale, laquelle, en 1957, fut même momentanément dépassée (rendement Vent 12,04 %, sous le Vent 11,9 %). Mais il semble que cette rupture d'équilibre n'est que passagère. La région sous le Vent a commencé sa modernisation et, les régies de mécanoculture aidant, n'a aucune raison de ne pas reprendre sa prééminence. Déjà, en 1957, elle est remontée aux 49,8 % du poids des cannes; elle a, en 1958, enlevé les 50,1 % du poids du sucre, et 51,3 % en 1959.

Quant à l'abaissement du prix de revient dans les usines, il découle directement de la quantité plus forte de sucre extrait par l'outillage moderne. La faillite de Ravine-Glissante, la seule usine archaïque, en

(1) ROUANEI. Le fonctionnement de la Caisse de Crédit Agricole Mutuel. Marchés Coloniaux, 10 nov. 1951, p. 2946.

(2) Rev. Agr., 1958, p. 83, et 1959, p. 75.

est une preuve à *contrario*. Un gros effort de resserrement de la durée de la coupe à 100 jours a été tenté, et parfois réussi par certaines usines, malgré les apports toujours plus importants de canne.

Une autre sérieuse compression des prix est amorcée par la réforme des modes de transport du sucre; les camions vont maintenant directement de l'usine au Port dans toute la région sous le Vent, supprimant une rupture de charge et évitant les tarifs prohibitifs du chemin de fer. La baisse des prix sera plus sensible encore lorsque l'ouverture de la route en corniche permettra l'utilisation des camions pour les usines du Vent. Stockage, taxes diverses, manutention au Port sont l'objet d'études en vue de resserrement des frais. Le chargement des navires à quai évite maintenant un transbordement en rade; c'est un gros succès; le travail de nuit en est un autre, qui supprime les frais d'attente. La modernisation des appareils de levage est à l'étude, mais la manutention mécanique des sacs a donné des déboires à Port-Louis, et, à la Réunion, le chargement se fait encore par des files de dockers munis de crochets. S'il aboutit, un grand projet de transport des sucres en vrac économisera les millions consacrés tous les ans à l'achat de sacs de jute aux Indes ou en France; des intérêts puissants s'y opposent, fatalement soutenus par le Syndicat du jute à Paris; la réussite du projet entraînerait une élévation du niveau de vie de 5 %, dit-on. Sa réalisation gagne du terrain: adjudication est faite pour la construction d'un silo de 20 000 tonnes au Port. En même temps, le rhum est de plus en plus chargé en vrac dans des navires à vastes réservoirs. Mais, pour faire baisser davantage les frais, il faudrait pouvoir agir encore sur deux postes pour lesquels, il faut bien le dire, peu de progrès ont été réalisés encore.

D'abord, la question de la concentration et du périmètre d'alimentation des usines. On sait que cinq ou six gros centres pourraient théoriquement faire le travail des treize usines actuelles. Cependant, quelque déplorable que soit le procédé, il ne porte que sur quelques planteurs dans une région où les usines sont assez proches, et le gaspillage se perd dans la masse des frais. Un progrès de la concentration vient cependant d'être réalisé en 1955 par la fermeture de Ravine-Glissante. Quoique seule usine entre Grands-Bois et Beaufonds, distants l'un de l'autre de 60 kilomètres, elle payait si mal ses planteurs que sa présence avait plongé dans la torpeur toute la région de Sainte-Rose, où la canne disparaissait peu à peu. Depuis son arrêt, l'usine de Beaufonds paie les cannes un bon prix: du coup, leur culture remonte sur les pentes à Sainte-Rose et au Piton, qui n'ont jamais tant produit. La suppression d'une des quatre usines de la plaine de Saint-André, — sinon de deux — aboutirait certainement à un amortissement plus rapide des frais par les deux autres, fort capables, moyennant quelques adaptations, de traiter la totalité des cannes, et amènerait de ce fait une baisse de prix par usine.

Mais une complication a surgi: les fortes économies de main-d'œuvre réalisées par la mécanisation, ont été en partie annihilées par les successives et notables augmentations des salaires depuis 1948, sans parler des charges sociales. Ainsi s'explique-t-on que si le prix de revient du sucre a baissé, cette baisse est minime, certains estimant déjà fort heureux qu'il n'ait pas monté. Il y a cependant des exploitations vastes et mécanisées où son prix de revient permettrait de le vendre au cours mondial, si chacune était libre de ses prix. La fixation d'un prix général élevé vient surtout des difficultés rencontrées dans les domaines moyens,

qui, non mécanisés, ont de grosses dépenses de main-d'œuvre. Les grandes entreprises et les petits exploitants s'en tirent beaucoup mieux. Il est évidemment difficile d'établir le prix de revient de la tonne de cannes, extrêmement variable. Mais il est faible pour les 18 000 planteurs (sur 22 000) qui produisent moins de 50 tonnes de cannes, car ils font de la culture familiale. En tout cas, la baisse des prix, même légère, est un succès en face de l'augmentation considérable du prix des engrais, de l'outillage et des salaires. C'est cependant à des résultats plus substantiels que vise la politique de compression des prix.

Les postes des sous-produits devraient être, eux aussi, sérieusement révisés; la mévente du rhum oblige à des mesures décisives. On sait que son prix élevé et la baisse de consommation de l'alcool de bouche en France en ont fort restreint les exportations. Le contingent se vend théoriquement en dix tranches, mais depuis quelques années, la France n'en débloque que six à sept. A la place du rhum, les usines fabriquent de plus en plus de l'alcool industriel, pour carburant et usage domestique: son emploi se répand vite et environ 40 000 hectolitres par an sont ainsi consommés, surtout par les réchauds des ménagères où l'alcool remplace le charbon de bois. Une partie est exportée, de même que les mélasses; l'idée d'un aliment pour bétail, formé d'un mélange de bagasse, de mélasse et d'urée, progresse à Maurice, et en cas de succès, une petite industrie nouvelle peut s'installer à la Réunion.

La bagasse sert aussi à produire l'électricité des usines, mais là encore bien des progrès restent à réaliser pour utiliser complètement ce sous-produit: usine de plaques isolantes, par exemple, ou de papier. Les Sucrieries de Bourbon ont à l'étude un projet de papeterie, mais il faudrait 500 litres d'eau pour un kilo de pâte; une petite usine de 15 000 tonnes de papier coûterait 300 à 400 millions; on pense plutôt se tourner vers des résines synthétiques, ou des agglomérés pour combustibles ménagers.

En attendant qu'à la crise du rhum on ait trouvé une solution acceptable, certains réclament une compensation qui serait payée par l'Etat, de même que celui-ci se charge, en métropole, d'écouler les sucres excédentaires produits par les distilleries de betteraves (1).

On a vu la politique tenace de l'île pour obtenir pour son sucre un prix d'achat avantageux (2). Il a semblé un moment que l'effort entrepris risquait d'échouer. Dans les années 1952-1954, la baisse mondiale du prix du sucre a failli compromettre le redressement réunionnais. On sait que le nouveau plan sucrier français et l'augmentation de la consommation mondiale de sucre ont permis une nette reprise, toujours aidée, il est vrai, par la protection de l'Etat.

Mais sur ce point, il ne semble pas que la Réunion ait intérêt à se jeter à corps perdu dans la pente dangereuse des subventions; solution de paresse dont elle n'a que trop pâti. Encore incomplète, la révolution qui a transformé l'économie sucrière de l'île est trop profonde et trop bien assise pour qu'on accepte de la vicier par des succédanés artificiels. La véritable solution est celle de la sélection des cannes, de la station de génétique, du règlement à la richesse, de la mécanisation, des

(1) CHENIERE. Op. cit. *France Outre-Mer*, mars 1956, pp. 30-34.

(2) Voir ci-dessus, p. 522 et sq... Le prix du quintal de sucre a été pour les campagnes 1957-1958 (record de récolte) et 1957-1958 (cyclone) en francs C.F.A.: nu usine 2.820 et 3.141 fr., contingenté raffinerie, 3.707 et 4.045. Le prix définitif de la tonne de canne (part payée au planteur), qui était de 1.872 fr. en 1955, est monté à 2.413 fr. en 1957-1958 et redescendu à 2.119 en 1958-1959.

engrais, de l'épierrage. L'effort colossal qui a porté la Réunion très en avant des Antilles françaises sur le chemin d'une économie sucrière saine, a déjà produit ses premiers fruits. C'est dans ce sens qu'il faut continuer.

3. - Les aménagements d'ensemble des sols.

Pendant que des procédés bien visibles permettaient une moisson toujours plus ample de cannes, un travail de plus longue haleine était entrepris par les Services Agricoles et les Eaux et Forêts, dont le résultat n'apparaît guère encore, mais qui doit assurer au mieux la mise en valeur de l'île dans l'avenir.

Il fallait d'abord faire l'inventaire des sols. A part les recherches très générales de M. Rivals entre 1940 et 1945, rien n'avait été entrepris sur ce sujet. Des missions de pédologues sont venues prospecter en 1953 et en 1956-1957 (1). Leur travail n'est encore que fragmentaire. Les recherches ont eu d'abord des buts pratiques: détection de terres nouvelles cultivables, ou reboisables, procédés pour freiner l'usure des sols dans les régions de géraniums. Les travaux de 1957 visèrent à un inventaire plus complet. Un botaniste accompagnait le pédologue; pour chaque secteur, outre les prélèvements de sols en vue d'analyses, furent étudiées les réactions des sols à l'humidité, d'après la pente, la fissuration de la roche-mère, la perméabilité, l'épaisseur des terrains meubles, la couverture végétale. Cela, afin de déterminer la vocation de chaque secteur: pré-bois, forêt d'exploitation ou de protection, élevage. Les conclusions sont pour le moment de pur classicisme: restauration des sols par amendements et « soils-conditionners », système de cultures anti-érosif sur pentes, emploi des plantes de couverture dans les Hauts, recherche d'un meilleur équilibre superficie-démographie, et aussi création de prairies qui, tout en retenant le sol, permettraient un élevage rationnel.

La lutte contre l'érosion.

Agronomes et forestiers n'ont pas attendu pour entamer une lutte contre l'érosion dans certains lieux spécialement menacés. Sur les basses pentes du Vent, la disposition des blocs en murettes le long des courbes de niveau est déjà d'un emploi général; pour la populariser, les Services Agricoles veulent créer des « unités de défense et de restauration des sols », équipées de moyens mécaniques. Dans les Hauts, des travaux plus complexes s'imposaient; on conseille de couper fréquemment les pentes de géraniums par des bordures de vétyver dont les profondes racines s'anastomosent avec les argiles et bloquent le ruissellement. Salazie, dans son épais manteau de verdure, ne semble guère craindre une érosion généralisée, mais les cirques sous le Vent sont en péril. Les Forestiers appliquent plusieurs méthodes: à Cilaos, leur politique est celle de la protection des versants de ravines et, sur les îlets, un savant dosage de plantes choisies pour leur aptitude à retenir le sol (mûrier, par exemple) avec, si possible, correction de torrents (Bras des Etangs).

A Mafate, à part trois îlets, l'Etat est propriétaire de tout le cirque; il n'y a aucun aménagement routier, et les sols sont parvenus à un extrême degré d'usure, si bien même que, souvent, il n'y a plus rien à faire pour les sauver. La politique choisie a donc été plus radicale: laisser la plupart des îlets se

(1) M. GUENNELON (1953), de l'I.N.R.A. (Institut National de la Recherche Agronomique). — 1956 et 1957, M. RQUIER, de l'I.R.S.M. (Institut Recherche Scientifique de Madagascar).

dépeupler naturellement, en particulier ceux de la partie occidentale, et laisser tout le cirque, — sauf deux îlets, — à l'abandon; aucun travail de restauration n'y serait efficace; sans doute la nature arrivera-t-elle à la longue à reprendre possession de ce splendide parc naturel. Les forestiers, pour leur compte, y renoncent. Mais ils préconisent le regroupement de la population dans les deux îlets les plus plats et les plus vastes, à Aurère-Ilet à Malheur, et à la Nouvelle, où il reste un faible espoir de sauver les sols. Laissant provisoirement la Nouvelle vivre à sa guise, ils ont acheté à leurs concessionnaires le complexe Aurère-Ilet à Malheur et y ont jeté les bases d'une coopérative agricole sous leur direction. Le sol y est aménagé, les cultures entreprises selon les méthodes les plus rationnelles, inspirées de celle de la D.R.S. (1) nord-africaine et de Madagascar. L'expérience doit servir de test pour les populations des Hauts. Le principe est de couper les pentes par des banquettes de terre, d'herbes et de pierres qui stopperont la descente des sols et le ruissellement, facilitant l'infiltration, ce qui humidifiera le sol et provoquera l'apparition de sources au pied des versants; les eaux seront recueillies par un canal longeant la banquette en amont, et redistribuées dans les champs inférieurs.

Mais cette méthode de la D.R.S. avait pour inconvénient d'atteindre un prix dépassant les crédits possibles (50 000 francs l'hectare). Fut alors mise au point une méthode dérivée, dont on espère qu'elle n'atteindra pas 10 000 francs l'hectare; on renonce aux canaux et aux banquettes bien ajustées; on les remplace par un épierrage des parcelles mises en culture et par la confection de murettes isohypses, à 2 % près, doublées en amont par une rangée d'« éléphant-grass » ou de cannes fourragères, qui renforcera la barrière anti-érosive; coupee, cette verdure servira de fourrage pour un bétail futur; on pourra planter également des rangées de mûriers pour encourager la sériciculture. Le bétail fournira du fumier, indispensable pour donner des matières organiques aux sols, et alimentera en viandes et produits laitiers une population privée de protides animaux. Les pentes seront découpées en paliers dont la largeur, calculée, pourra être d'autant plus importante que la pente est faible. Ce découpage est effectué en fonction d'une politique d'irrigation, déjà ancienne, mais améliorée, par captage de la Ravine à Malheur jusqu'à une citerne assez élevée, d'où un réseau de canalisations de hampes d'aloès amène l'eau sur les cultures, chaque exploitant ayant son tour d'eau (un jour sur dix en 1957).

Cette « opération-survie » de Mafate, qui sert en même temps de coopérative-pilote pour l'île, a commencé en avril 1957; 45 hectares furent aménagés en un mois et demi, et le paysage d'Aurère a pris une allure de basses pentes méditerranéennes assez curieuse. Et déjà, — miracle, — des colons voisins édifient, de leur plein gré, des murettes analogues aux murettes officielles.

Par ailleurs, un intérêt majeur de cette opération est de délivrer le Port de la menace perpétuelle d'apports de galets et même d'une catastrophe éventuelle analogue à celle de 1718 sur la plaine des Galets. Aussi prévoyait-on qu'il serait construit en aval du confluent de la Rivière des Galets et du Bras Sainte-Suzanne, à la sortie du cirque, un grand barrage de 300 mètres de long et de 80 mètres de haut, par dynamitage des remparts encaissants, barrage qui retiendrait 50 millions de mètres cubes de matériaux et blocs et servirait à régulariser les torrents du cirque et à contrôler les débits et l'alluvionnement dans la zone du Port. Il semble que ce projet soit actuellement en sommeil.

La politique du reboisement.

En réalité, la défense la plus efficace et la plus générale contre l'érosion est le reboisement. On a vu plus haut les détails des travaux

(1) Défense et restauration des sols.

accomplis: chacun d'eux est un élément dans un plan de remise en valeur de l'île étudié dès 1949 et en début de réalisation sur plusieurs chantiers.

Un inventaire précis des superficies domaniales sous régime forestier a d'abord été dressé: il semble, à 2% près, qu'on soit arrivé à un total de 93 000 hectares, y compris les régions saccagées et reprises par le taillis secondaire ou la brousse. L'ensemble forme 23 forêts domaniales divisées en 89 cantons (1), auxquelles on peut ajouter environ 28.000 hectares de forêts particulières. En même temps, une série d'expériences était menée sur le comportement des essences; plusieurs essais furent tentés avant de trouver les bonnes formules; le mahogany, importé d'Amérique pour reboiser les Hauts, fut reconnu ne bien réussir que dans le climat de Saint-Philippe; le comportement du tamarin des Hauts est désormais bien connu; celui des Bois de couleur, par contre, ne l'est guère encore; on travaille à l'étude du natte, comme étant le plus susceptible d'exploitation utile. Cependant que, courant au plus pressé, le Domaine, de 1950 à 1955, se préoccupait d'abord de récupérer dans les cirques et les îlets toutes les parcelles occupées illicitement et abandonnées ensuite aux parasites et aux « bad-lands ». Cette opération donna lieu à une lutte serrée, grâce à laquelle, en fin de compte, les versants des ravines et les pentes les plus fortes ont pu être remises en forêts à Cilaos et sauvées de la dent des troupeaux à la Plaine des Cafres.

Ce n'était là qu'un côté négatif. L'abondance du manteau végétal sur le versant au Vent, effroyablement dense, mais converti sur les basses pentes en fourré impénétrable de parasites, la lèpre des pentes dénudées sous le Vent où le dessèchement et la descente des sols s'accéléraient, tout appelait des mesures d'ensemble; et cependant il apparut vite que la régénération de la forêt réunionnaise ne pourrait se faire que progressivement, par secteurs très limités, en traitant d'abord ceux qui avaient le plus de chances d'amener d'utiles résultats. Certaines forêts, d'accès lointains ou difficiles, pouvaient, une fois reconstituées, fournir un manteau protecteur destiné à fixer le sol et à sauver les régions de culture en contrebas. D'autres, mieux placées, formeraient des forêts d'exploitation grâce à des coupes à la mode européenne. Précisément, une européanisation des méthodes pouvait y aboutir: d'où création de pépinières adaptées aux essences et aux microclimats (Salazie, Langevin, la Providence, Rocheplate, Tampon, Cilaos, etc...), organisation de la lutte contre l'incendie, construction d'un réseau de routes forestières.

Multipliant les chantiers, les forestiers entreprirent le nettoyage des forêts de protection, pour en faciliter la régénération naturelle. On a vu le travail accompli à cet effet, soit dans les forêts de bois de couleur (Cilaos, Plaine des Cafres), soit dans les peuplements de filaos (Etang-Salé et la Saline). Beaucoup plus considérable est la reconstitution du périmètre des Bénards: enjeu d'envergure, puisqu'il s'agit de protéger les pentes si fragiles qui vont de Saint-Gilles à la Pointe des Avirons (2).

Toute autre est la constitution de forêts d'exploitation en bois d'œuvre. Deux secteurs ont été prévus: l'un en altitude: la grande forêt des tamarins de Belouve, l'autre en milieu tropical de bois de couleur: la forêt de nattes de Saint-Philippe (3). Le travail consiste à éliminer de

(1) BENDA. Rapport inédit du 8 novembre 1956. — Et I.N.S.E.E., Inventaire forestier.

(2) Voir ci-dessus, p. 433.

(3) Voir ci-dessus, p. 360.

ces forêts tous les arbres autres que les essences recherchées, de façon à ce que celles-ci puissent s'y multiplier aisément, à faire surgir la forêt nouvelle par des semis et des éclaircissements judicieux, à rechercher les conditions optima de densité, de coupe, de traitement, à trouver des moyens pratiques et bon marché pour écouler les grumes. Les réalisations sont en excellente voie, mais il s'agit évidemment de projets à très long terme.

Ces opérations ne se déroulent pas dans la nature vierge et il faut forcément avoir une attitude vis-à-vis des exploitants agricoles. L'hostilité de ceux-ci envers les forestiers venait de ce que ces derniers avaient pratiqué jusque là une politique purement négative d'interdictions, assortie de saisies et d'amendes. Le mérite de la nouvelle politique forestière fut d'être positive, de faire comprendre aux exploitants qu'ils avaient intérêt à un certain reboisement, même sur leurs propres terres, et d'assortir toutes mesures restrictives à leur égard de la perspective d'intérêts assez immédiats. Pour bien jouer son rôle, le taux de boisement de l'île, — qui est actuellement de 18 %, — devrait être porté à 33 %. Il n'en est pas question, dans ce pays surpeuplé où déjà l'on a bien du mal à empêcher les défrichements de s'étendre. A une époque où le sucre enrichit son homme et où l'avenir essentiel de la Réunion est dans la ligne agricole, il est fatal que les exploitants préfèrent mettre leurs terres en cannes plutôt qu'en nattes, en géraniums plutôt qu'en tamarins. Les demandes de défrichement affluent donc; au lieu de provoquer l'exaspération en les refusant, les forestiers les autorisent souvent, à condition que le planteur remette en arbres une surface égale, qu'il peut facilement trouver sur des pentes trop fortes et sur des terres trop éloignées où la culture n'a guère de chances. De même, les forestiers favorisent souvent des échanges fructueux: tel défriché sur forte pente peut être rendu au Domaine contre des parcelles sub-horizontales où le reboisement est de moindre intérêt; on procède ainsi petit à petit à des regroupements de cultures dans des lieux où elles ne sont pas des dangers; ceci surtout dans les cirques. Les forestiers s'efforcent de montrer à la fois aux propriétaires les dangers du déboisement et l'intérêt qu'ils auraient à posséder et à exploiter quelques bonnes coupes; ils ont offert à tout propriétaire qui voudrait reboiser l'aide de leurs semences, de leurs conseils gratuits, et la proposition d'effectuer eux-mêmes le travail en leur en laissant tout le bénéfice. Certains s'y sont prêtés avec intérêt. Mais la grande opération du périmètre de reboisement des Bénards a déchaîné la meute traditionnelle de ceux qui ne veulent rien changer et se refusent à voir dans le forestier autre chose qu'un « voleur »; cette meute hurle si fort que l'opération semble très compromise, au détriment de tout le monde.

Aussi, à côté de ce travail à long terme, les forestiers voudraient mettre au point une économie sylvo-pastorale en collaboration avec la population. La sagesse théorique demanderait l'évacuation totale des cirques, mais il faut bien que leurs habitants vivent. On sait que le but éloigné est donc de transformer les gens de Cilaos, de Mafate, et des Plaines en exploitants de pré-bois; de petits centres de population établis sur les îlets principaux vivraient de l'élevage, de la vente des produits laitiers et de boucherie, des légumes qu'ils écouleraient dans les villes, de l'exploitation de la forêt, et aussi du tourisme et de l'industrie hôtelière. En attendant ces perspectives éloignées, peut-être en partie utopiques, il est de fait qu'actuellement, les populations de Hell-Bourg, de Mafate, de Cilaos, de Saint-Philippe vivent avant tout de la remise en

état et de l'exploitation des forêts; la masse des salaires distribués en ces lieux par les Eaux et Forêts est très supérieure aux petits profits retirés de la vente des lentilles, du vin, à Cilaos, et de la canne à Saint-Philippe. La plus grande partie des hommes travaille aux routes, aux pépinières, à l'abattage, aux semis. Ainsi la politique du reboisement a-t-elle un aspect social et, ironie du sort, ce sont les forestiers qui font travailler des populations que le déboisement avait réduites à la misère et qui commencent à croire que la forêt peut faire vivre son homme. En fin 1957, 8 000 ha avaient été reboisés et restaurés dans l'île (6 500 ha de boisements artificiels, 1 500 ha de régénération naturelle, dont 1 040 en tamarins et 220 en bois de couleur), tant dans le Domaine d'Etat que sur les terres des particuliers. Le travail continue, grâce au F.I.D.O.M., dans une vingtaine de chantiers.

Pour une date encore lointaine, on prévoit l'enrichissement de 31 000 hectares du Domaine, et, chez les particuliers, le reboisement de 17 000 hectares et l'aménagement de 18 000. Ce total de 66 000 hectares relèverait à 34 % le taux de boisement de l'île. Sur ce total théorique, on peut envisager l'exploitation assez proche de 20 000 hectares, qui ferait vivre 10 à 15 000 personnes, agents forestiers, bûcherons, scieurs, employés des câbles et des tracteurs, cantonniers des routes forestières; les industries et commerces des bois en feraient vivre autant par les transports, l'ameublement, les papeteries, caisseries, exportation. Au total 20 à 30 000 personnes pourraient vivre confortablement sans pour cela porter atteinte aux cultures, en remplaçant les importations de bois (150 millions C.F.A. par an) et de papier par une production doublée d'une exportation.

Il semble qu'au début de la restauration des forêts, on ait surestimé cependant les possibilités de la commercialisation. En fait, les forêts réunionnaises ont produit en 1956, 8 000 mètres cubes de grumes, dont 60 % dans les forêts privées. L'importation jusque là variait entre 7 à 11 000 mètres cubes de sciage. Elle avait baissé à 4 000 mètres cubes en 1956 et diminuera au fur et à mesure des apports de bois locaux. Le débouché de ceux-ci sur le marché intérieur est donc assuré, sous réserve de prix compétitifs avec ceux des bois du Nord. Quant à la conquête des marchés extérieurs (Maurice, Madagascar, France), il est impossible, dans l'état actuel, de tabler sur elle: on envisage une production normale de 6 000 mètres cubes de grumes pour les forêts d'Etat d'ici quelques années, mais le surplus ne sera pas forcément exportable: l'exportation des bois précieux (nattes) semble possible, mais le bois d'œuvre aura affaire à une lourde concurrence et ne semble guère devoir être compétitif s'il est exporté à l'état brut; il faudrait prévoir au moins des industries de semi-transformation: planches, pâte à papier, ou l'utilisation du bois dans les industries différenciées (avec, par exemple, la bagasse). Cependant, sans atteindre, loin de là, les bénéfices apportés par la canne, l'exploitation des forêts devrait constituer pour l'économie locale une ressource d'appoint non négligeable (1).

Lutte contre l'érosion, reboisement, aménagement des sols, irrigation, correction des torrents ont pour but général de porter à son maximum l'étendue des superficies cultivables de l'île, qui éclate dans son exigüité. Mais au demeurant c'est surtout à une meilleure utilisation des super-

(1) BENDA, Rapport inédit, D.G. 287 au Ministère de l'Agriculture (15 p., 1957).

ficies cultivées qu'aboutiront ces entreprises. Les terres nouvelles que l'on pourra gagner, en mettant les choses au mieux, sont essentiellement la Plaine des Galets, les marécages de l'Etang Saint-Paul, la bande de savane côtière occidentale, et peut-être quelques hectares au-dessus de Sainte-Anne et de Sainte-Rose: au maximum 4 à 5 000 hectares. En revanche, il est certain que l'amélioration des terres sucrières s'allongeant du Bois d'Olive aux Lianes, l'exploitation sur une vaste échelle des bois d'œuvre de Saint-Philippe et de Belouve, l'aménagement de trois centres sylvo-pastoraux actifs à Cilaos, à la Plaine des Cafres et aux Macques, avec leur conséquence logique d'une industrie et d'une chaîne de distribution de produits laitiers dans l'île, la mise au point d'un cycle plus rationnel de rotation géranium-acacia sur un sol mieux protégé, tout cela procurera un travail très rentable à l'excédent de population, lequel grossit tous les ans. A condition, bien entendu, de moderniser les techniques de production des activités secondaires au même rythme que celles de la canne.

4. - Les activités agricoles secondaires.

En effet, si, bien avant même 1948, la canne avait bénéficié de recherches techniques et d'apports financiers, les autres activités agricoles étaient restées inorganisées et archaïques. Or, elles concernaient l'existence de toute la population des Hauts et de la région du Volcan et assuraient une grande partie de la subsistance de l'île par les cultures vivrières et l'élevage. Elles semblaient d'autant plus intéressantes que l'hégémonie sucrière amorcée en 1948 faisait sentir le danger de la monoculture.

Une offensive générale en vue d'une production accrue ne pouvait s'en désintéresser. Sans pour cela verser entièrement dans les idées de Kopp, les techniciens pensaient que, sans augmenter les surfaces cultivées, l'île pouvait produire beaucoup plus. Partout où la canne ne poussait pas, il fallait cependant relever le niveau de vie et fournir du travail à une main-d'œuvre croissante. Mais là encore tout était à reprendre à la base. Les efforts des Services Agricoles portèrent donc à la fois sur l'organisation de la profession et sur l'amélioration des procédés de cultures.

L'organisation de la profession.

Le planteur créole avait tout à apprendre. Il cultivait sensiblement selon le rythme et les méthodes pratiqués par ses ancêtres. Aucune volonté de protéger les sols, de trouver une rotation plus judicieuse que celle de dix ans de géranium pour quatre ans d'acacias. Ignorance de l'ensilage des plantes vertes, si nécessaires au bétail en saison sèche; aucune défense contre la rouille du géranium, les maladies de la pomme de terre ou de la vigne; pas d'arboriculture: ni greffage, ni taille, ni marcottage, sauf chez quelques originaux. On récoltait ce qui poussait, simplement. Dans cette île agricole, sur soixante demandes de bourses d'études en France en 1949, une seule portait sur des études agricoles, et deux ou trois seulement, de 1948 à 1953.

Dès leur installation, les Services Agricoles demandèrent au F.I.D.O.M. la création d'une Ecole d'Agriculture, en même temps qu'ils essayaient de faire revivre la Station agronomique de la Providence (agrumes), la Station d'élevage de Saint-Denis et surtout la Station d'essai du Piton

Saint-Léu, créée en 1941 pour les caféiers, et finalement consacrée à la canne; on y commença l'étude du comportement en climat sec des cannes créées à la Bretagne. Un service phyto-sanitaire de protection des végétaux était réorganisé, puis une station d'essai nouvelle, pour culture d'altitude, était ouverte au-dessus du Tampon. Diverses expériences et démonstrations, où furent conviés les planteurs, eurent lieu pour montrer les méthodes et les bienfaits de l'ensilage des feuilles de cannes, l'utilisation des gaz de fumier, les procédés de greffe, la lutte contre les parasites du maïs et de la canne. Le manque de personnel qualifié était général: l'Ecole d'Agriculture du Réduit, à Maurice, accepta de recevoir des élèves réunionnais, en attendant l'ouverture de l'école locale; malgré une active propagande, il ne s'en trouva que deux en trois ans. L'Ecole d'Agriculture, cependant, se construisait à Saint-Joseph, au milieu des cannes et du maïs; choix heureux dans un pays chaud et humide de polyculture tropicale, à proximité immédiate des genres de vie agricoles des Hauts (Lianes, Tampon); elle s'ouvrit en 1955 et comprend deux promotions de quarante élèves qui y étudient deux ans; ils s'initient aux façons culturales et à la culture mécanique et deviendront des chefs d'exploitation ouverts aux techniques modernes; le fils du Petit Blanc y apprend là le rôle des engrais, de l'irrigation, des machines, et les exigences des sols, des rendements, d'un budget; l'Ecole doit devenir une pépinière de cadres agricoles.

Il faut espérer que cette formation fera peu à peu perdre aux planteurs le goût de cet individualisme farouche qui fait qu'à la Réunion, jusqu'ici, aucun groupement corporatif n'a pu résister aux dissensions et aux sabotages. Tous les planteurs se plaignent de l'exploitation dont ils prétendent être l'objet de la part des patrons et des usiniers. « Mais toute tentative faite en vue de l'associer en organismes coopératifs de vente ou en syndicats échoue par suite de l'absence de tout esprit mutualiste et d'entraide » (1).

En 1948, il existait bien des groupes fictifs, soit dix syndicats communaux que la C.G.A. tenta de fédérer en 1949; ils ne rassemblaient qu'une infime minorité; cependant, la Fédération des Syndicats des exploitants agricoles, très combattue, mais soutenue par l'Administration, fit de son mieux pour répandre l'idée du diagnostic foliaire et du règlement à la richesse; elle fut en butte à la méfiance, à la calomnie, finalement à la sécession; la division des planteurs en deux blocs hostiles, s'accusant réciproquement d'être vendus aux usiniers, hostiles aux engrais et à la mécanisation, esclaves du paternalisme, paralysa son action pendant deux ans. Il fallut le succès du règlement à la richesse, en 1954, pour mettre un terme à ces combats stériles; la Fédération joue maintenant un rôle efficace en liaison avec le Crédit Agricole et la Commission Consultative de l'Agriculture. Mais elle ne concerne en fait que les planteurs de cannes. Il en est autrement des coopératives.

La formation de celles-ci a été l'un des premiers et plus graves soucis des Services Agricoles, car les producteurs étaient absolument sans défense, on l'a vu, en face des Chinois, des propriétaires, des préparateurs et des exportateurs. Mais la méfiance malade des créoles portait chacun à suspecter à priori toute tentative d'association; le planteur n'avait aucune idée de ce que pouvait être le principe coopératif ni une coopérative bien gérée; le lui expliquait-on, qu'il n'y croyait pas;

(1) COSTE Etude de quelques problèmes..., etc..., op. cit. 1953, inédit.

ou bien encore son individualisme effréné ne lui faisait accepter la coopérative qu'au moment du partage des risques, mais il s'en séparait lorsque les cours montaient.

On sait que l'extrême instabilité des prix était la conséquence de cet état de choses, et qu'elle empêchait tout débouché régulièrement rentable pour ces petites cultures. Des coopératives imposant une discipline de vente auraient été le meilleur tonique pour les cultures d'exportation nécessitant des préparations délicates et des intermédiaires. Elles auraient été utiles également pour l'écoulement de certaines cultures vivrières dont la production aurait pu être beaucoup plus considérable si les prix avaient été rémunérateurs.

Les Services Agricoles voulurent prouver le mouvement en marchant et pensèrent que le succès des coopératives serait leur meilleure propagande. Des coopératives de vanille furent créées en 1948-1949, en même temps qu'une coopérative de planteurs d'oignons au Champ-Borne, puis une pour les pommes de terre à la Plaine des Cafres en 1950. Pour l'élevage, on vit se former, en 1950-1951, quatre coopératives régionales groupant 130 éleveurs (Vent, sous le Vent, Saint-Denis, Salazie). Une bonne partie de ces organismes sombra dans l'inactivité et le découragement nés du sabotage immédiat par les préparateurs de vanille, les Chinois, les gros propriétaires, qui, pour éviter la concurrence d'organismes vendant moins cher qu'eux et payant davantage les planteurs, n'hésitèrent pas à acheter aux adhérents mutualistes leur production à des prix supérieurs à ceux de la coopérative, ou encore à faire élire leurs agents aux bureaux de ces organismes. Une coopérative d'huiles essentielles fondée à Saint-Pierre en 1949-1950 n'existe que sur le papier: il était vain, devant la hausse inouïe des cours des essences à l'époque, d'espérer que les producteurs se priveraient volontairement de vendre au plus offrant.

Il sembla cependant qu'à partir de 1953-1954, le mauvais passage était franchi. La baisse des prix fut assez sensible pour que le planteur se rende compte de l'intérêt d'un groupement de vente, reposant sur des cours normaux et sur des bases saines, et qui s'engagerait par contrat à fournir ses denrées à des prix raisonnables et stables. Le danger de voir la clientèle, notamment américaine, recourir aux produits synthétiques, sembla également faire réfléchir les planteurs les plus éclairés. Toujours est-il que les coopératives de vanille, on l'a vu, ont triomphé de leurs difficultés. Celle du Champ-Borne, réformée en 1954, a vendu cette année-là 30 tonnes d'oignons, et les planteurs ont été payés 100 francs le kilo (contre 50 dans le commerce privé). Les coopératives d'élevage fonctionnent, et l'une d'elles doit être transformée en coopérative laitière.

Mais la réalisation la plus tangible actuellement est la Coopérative d'Aurère, fondée à Mafate, en 1956, sous l'égide des forestiers. Banc d'essai pour la restauration des sols, Aurère est également banc d'essai pour la culture collective; quarante-cinq familles du cirque y ont été regroupées sur terrain domanial. C'est dire que, si elles y sont venues volontairement, elles ont dû souscrire aux conditions de l'Administration, qui se trouve ainsi dans une situation excellente pour réaliser un organisme coopératif qu'elle dirigera. Tout exploitant qui s'y installe devient par le fait même colon des Eaux et Forêts; il paie 1 000 francs par an de redevance et s'inscrit automatiquement à la Coopérative, à laquelle il donne un cinquième de sa récolte (et non un tiers comme au propriétaire privé). Avec ces ressources, la coopérative paie le régisseur, achète les engrais, les appareils (alambics), améliore les terres,

fait exécuter les travaux d'intérêt commun. Autrement dit, la totalité de la récolte se réalise au profit des planteurs. C'est ainsi que, dès la fin de la première année, la Coopérative avait vendu pour 1 500 000 francs C.F.A. d'essence de géranium et de haricots (4 tonnes). Elle vend directement au client (au Port, par exemple), et répartit les bénéfices. Son travail essentiel est la culture du géranium, accessoirement des légumes (haricots, pois) et du maïs en intercalaire. Elle projette de faire de l'élevage, pour avoir du lait, et de nourrir des porcs et des volailles. Elle comprenait, en août 1957, 16 familles à Aurère, 20 à l'Îlet à Malheur, 9 au Bras Sainte-Suzanne; elle possède neuf alambics. Il semble que pour éviter la surcharge agricole, le nombre des familles ne puisse croître beaucoup. Avant 1939, il y avait là 90 familles produisant une quantité double d'essence: de là est venue la ruine du sol (Pl. XXX).

Si tous ces résultats ont pu être obtenus, c'est parce que l'Administration s'est rendu compte que, pendant plusieurs années encore, les coopératives devraient être créées et gérées par voie autoritaire. La population manque encore des élites agricoles qui pourraient prendre la direction de ces organismes et les initiatives nécessaires: améliorations techniques, stockage, commercialisation doivent être l'objet d'un « planning » supervisé par le Crédit Agricole. Il ne fait pas de doute que si le plan réussit, le planteur en acceptera tout naturellement les bénéfices, comme dus. Toute véritable coopérative ne fonctionnant que par le travail de ses seuls adhérents semble actuellement vouée à l'échec (1).

La réussite est loin d'être assurée, mais elle est en bonne voie, et, si l'exemple de la vanille est suivi par les producteurs d'essences, de tabac, de pommes de terre, etc..., le standing des régions pauvres de l'île en sera très avantageusement transformé.

Les petites cultures commercialisées.

Pour la vanille, le résultat de ces efforts a été le redressement très net de cette culture: d'abord par un sévère conditionnement, puis par la réussite des coopératives et le resserrement des vanilleraies dans les zones environnant la route littorale, entre Sainte-Rose et Vincendo, où la collaboration des forestiers et des planteurs amène d'heureux résultats. La vente donne bien, les exportations sont montées de 34 tonnes en 1947 à 83 en 1956. La vanille Bourbon a bénéficié, il faut le dire, de la crise vanillière née à Madagascar des événements de 1947, et il semble que la Grande Ile ne se préoccupe pas assez de ses conditionnements. Une extension des vanilleraies à la Réunion semble probable; elle est facile dans les Hauts de Sainte-Anne et de Sainte-Rose, que l'on défriche de nos jours, et où l'on retrouve les traces des plantations de la grande époque 1890-1910. Mais il faudrait aussi recruter de bons préparateurs, dont le nombre est insuffisant; sur le plan technique, on met au point des méthodes de préparations accélérées et on projette la fabrication d'extraits, qui permettront de lutter victorieusement contre la vanille synthétique. La réussite de la vanille est en même temps un test montrant quels bons résultats on peut attendre d'une collaboration active et loyale entre l'Administration et les planteurs.

Le secteur des huiles essentielles de géranium et de vétyver est un monde à part, très caractéristique, associé au genre de vie Petit

(1) Cahier des Ingénieurs agronomes. La Réunion peut-elle améliorer son agriculture? Janvier 1957, pp. 8-12.

Blanc, et présentant des traits anormaux pour l'île: à savoir que ses produits sont rentables et affrontent le marché étranger sans aucune espèce de soutien d'Etat (1). On connaît ses inconvénients. De plus, la capacité du marché mondial gravite autour de 100 tonnes par an, dont 80 pour la Réunion, et toute augmentation de la production provoque une chute des cours. Mais on en connaît aussi les avantages: faibles volumes et poids, besoins importants de main-d'œuvre convenant bien à une économie familiale et au colonat. « La production de l'huile essentielle apparaît donc comme celle d'un secteur réservé, tenu discrètement à l'écart des mouvements d'opinion, et qui, ne demandant rien à personne grâce à son extrême dispersion, se laisse difficilement pénétrer et organiser. Ce qui explique le peu d'efficacité des groupements coopératifs qui ont été créés » (1).

L'action des Services Agricoles s'est portée cependant sur ce secteur pour essayer, ne pouvant augmenter la production, d'agir sur le prix de revient et sur le rendement et, par la suite, de diminuer les surfaces. L'amélioration des alambics permet d'économiser le bois; les plans d'alambics perfectionnés sont fournis gratuitement, et les régions du Tampon, de Montvert et de Saint-Gilles-les-Hauts en installent. Pour le vétyver, la concentration de la distillation en « usines » véritables et modernes, la méthode de l'extraction de l'essence par solvants volatils (éthers de pétrole), à l'essai à la station du Tampon, permettraient également un rendement supérieur. Pour le géranium, on pense répandre l'emploi de la variété « rosé Vincenzo », dont la teneur en essence est presque deux fois plus élevée que celle de la variété usuelle. On espère ainsi libérer un certain nombre d'hectares. La diminution des surfaces, — 15 % de 1951 à 1957 — est le résultat des améliorations apportées par la Station d'essai du Tampon: ses procédés de culture et de distillation ont porté le rendement moyen à l'hectare de 12 à 18 kilos, et parfois à 30 ou 40 kilos. Mais si la technique de distillation semble être au point, les techniques culturales, quoique en progrès, sont encore déficientes: certes, les fumures ont triplé en dix ans, mais les engrais sont lessivés par les pluies, le rendement est encore trop faible, et surtout les sols ne sont pas protégés. Pour les sauver, on préconise les habituels moyens de défense contre l'érosion, en particulier sur les pentes très exposées des Trois-Bassins et de la Chaloupe, et aussi l'introduction d'un nouvel assolement, consistant à faire alterner les périodes en géranium avec des périodes de mise en herbe, grâce à une légumineuse, par exemple le « Stylosanthes Gracilia », sorte de luzerne qui retiendrait les argiles et faciliterait l'élevage (2). Mais un parasite est apparu depuis quelques années à la Plaine des Cafres et vient d'envahir les pentes du Sud, entraînant pour les pieds attaqués une chute de rendement de 50 à 70 %. Le remède, activement cherché, n'est pas encore trouvé.

Pour le créole, il n'est pas de petit profit. D'où le pullulement des minuscules parcelles de cultures diverses éparpillées; dans sa petite exploitation, on trouve un peu de tout, souvent reliques de plantations dites « d'avenir », essayées successivement selon la méthode des « vieilles colonies », et dont les lambeaux-témoins sont venus se superposer. On peut dire, en un sens, que l'exploitation de l'aloès spontané (*Foucroya gigantea*) est du nombre; dans le Sud, surtout à la limite inférieure de

(1) MARIOTTI. L'agriculture réunionnaise et le programme de travail de la Direction des Services Agricoles. R.C.C., avril 1957, p. 185.

(2) MARIOTTI. Op. cit., p. 189.

la canne, là où le sol est très sec, il a donné lieu à des essais médiocres de petites cultures; une petite plantation de sisal subsiste aux Avirons, alimentant une corderie. Toutes les autres corderies ont plus ou moins fermé leurs portes (la Montagne), ou végètent (Saint-Pierre). Seul de toutes ces petites cultures, le tabac émerge nettement.

L'économie de subsistance.

a) *Les cultures vivrières.* — Même si l'on fait abstraction du riz, les importations de produits alimentaires sont lourdes: en 1955, elles se sont montées à 39 800 tonnes, dont 3 470 de matières grasses, 300 de viande, 1 300 tonnes de poissons secs; en 1956, il a fallu acheter 9 753 t de maïs, 1 130 t d'huiles végétales, 57 000 hectolitres de vin, 1 058 t de produits laitiers, 5,6 t d'œufs, 5 730 t de fruits et légumes, etc., le tout d'une valeur de 450 millions de francs C.F.A., pour des denrées que l'île aurait pu, à la rigueur, produire. Il était donc important, — dans la mesure où la canne n'en était pas gênée, — d'améliorer le plus possible la production des denrées alimentaires, pour diminuer les importations. C'était très possible pour certaines, car leurs cultures, éparpillées et mélangées à l'extrême en parcelles minuscules de « grains », légumes, fruits, vigne, pommes de terre, etc., n'avaient jamais jusqu'ici fait l'objet de méthodes rationnelles. La seule pratique des engrais, de l'irrigation et du greffage pouvait sensiblement augmenter les rendements, et les procédés coopératifs sensiblement les profits. Mais l'obstacle majeur était que le planteur ne s'intéressait plus qu'à la canne et que, par la suppression des assolements et par la culture canne sur canne, les produits vivriers étaient perdants à coup sûr. Effectivement, certains d'entre eux firent les frais de l'opération; les légumineuses de rotation (antaques, ambériques, pois) ont à peu près disparu, et le manioc se meurt: déjà fortement atteint par la fermeture des dernières féculeries en 1949, il a été définitivement condamné par l'abandon des assolements de la canne, et si le maïs se maintient, ce n'est souvent qu'en intercalaire de celle-ci. Une désaffection croissante vis-à-vis des cultures vivrières règne donc chez les planteurs, encore que, vu l'absence totale de statistiques précises, il soit impossible de chiffrer la diminution des superficies. En 1957, les Services Agricoles évaluaient *grosso modo* ces surfaces à 300-500 hectares de haricots, 150 hectares de lentilles, produisant environ 50 tonnes, 300 à 400 hectares de manioc, donnant 1 500 à 2 000 tonnes, quelques centaines de tonnes par an pour les grains divers, et de 5 à 7 000 hectares de maïs produisant 6 à 8 000 tonnes de grains (pour 9 700 tonnes importées).

C'est que les cultures vivrières, — dont la production totale oscillerait autour de 10 000 tonnes par an — ne sont pas, dans l'ensemble, rentables, à cause de leur fragilité au cyclone, de leur peu de valeur marchande, et de la cherté de la main-d'œuvre, qui doit être abondante. De fait, les haricots, les lentilles, le vin « du pays » étaient en 1953 deux fois plus chers que les mêmes produits importés de France ou de Madagascar; le maïs local se vendait de 25 à 28 francs le kilo contre 20 à 25 francs pour le maïs malgache (1). Et les produits de l'île étaient presque toujours de plus mauvaise qualité.

Mais si leur culture paraît irrémédiablement compromise, on ne peut en dire autant des légumes frais et des fruits. S'il est hors de

(1) COSTE. Etudes de quelques problèmes... Op. cit., inédit, 1953.

question de leur donner la préférence sur la canne, il est en revanche fort possible et très utile de favoriser leur culture là où la canne ne peut pousser et là où elle vient difficilement: cette culture doit donc être vivement encouragée, principalement dans le cadre d'une mise en valeur des Hauts.

Un gros effort était à faire. Car la minutie des cultures maraîchères et arbustive décourageait le créole, face, au surplus, à un marché entièrement inorganisé. Si l'on voulait détacher de sa routine alimentaire le créole irrévocablement accroché à son riz, à ses grains, à ses brèdes et à sa morue, il fallait de toute évidence des produits de consommation présentés de telle façon qu'il ne puisse les refuser. Or, l'insuffisance du réseau routier gênait le transport de ces produits pondéreux et périssables, et leur accès aux agglomérations urbaines; l'irrégularité saisonnière provoquait successivement de gros arrivages et des pénuries; la cherté générale des prix écartait la clientèle.

Il sembla que si l'approvisionnement urbain était assuré de meilleure façon, beaucoup de petites exploitations familiales, où la question de la main-d'œuvre ne se pose pas, pourraient trouver dans la production des légumes et des fruits une activité bénéfique. Non point dans celle des légumes secs, condamnés par les vastes surfaces qu'ils exigent; mais des légumes verts et des fruits destinés à une clientèle urbaine de plus en plus nombreuse, à mesure que l'exemple des métropolitains et l'amélioration du niveau de vie conduisent à une alimentation mieux équilibrée. Mais le commerce véritable des légumes et fruits implique un conditionnement impeccable, peu compatible avec le laisser-aller, et les transports « à tête », dans des sacs. Il fallait planifier les cultures, en étaler les récoltes tout au long de l'année, ce qui n'est possible qu'avec l'irrigation. Il y a actuellement trois mois de l'année où les légumes verts sont très rares à Saint-Denis, et donc hors de prix: de janvier à avril, date où arrivent sur le marché les légumes plantés lors des premières pluies. Le reste du temps, les légumes « européens » sont abondants, mais chers. Les fruits d'Europe, dont s'enorgueillissaient autrefois les « emplacements » des « habitants », ne sont plus produits que pour l'usage familial; ils sont rares et le plus souvent mauvais. On manque terriblement d'arboriculteurs ou même simplement de jardiniers et, pour ce qui concerne les arbres fruitiers, il faut avouer que les cyclones sont décourageants (1).

Un arboriculteur est arrivé en 1957; il s'occupe de constituer des pépinières, fournira des plants aux vergers, enseignera greffe, marcottage et taille; un plan prévoit des cultures d'agrumes et de fruits tropicaux sur le littoral, de fruits européens dans les Hauts; depuis plusieurs années déjà, des plants de poiriers, pêcheurs, pruniers, pommiers ont été introduits. On observe que le créole consomme davantage de produits frais, et les jardins potagers s'étendent. Si cet effort réussit, on peut espérer une activité profitable pour les petits centres de cultures maraîchères que sont Salazie, le Champ-Borne, le Dos d'Ane. l'A.P.E.C.A., le Tampon, Saint-Gilles-des-Bains, Aurère, et aussi les petites banlieues de Saint-Denis (Butor, Sainte-Cloilde, Saint-François, la Providence).

On connaît les mésaventures de la pomme de terre à la Plaine des Cafres. On peut dire que les Services Agricoles ont soutenu à bout de

(1) Les oranges ont pratiquement disparu, à l'exception des acides « vangassayes » cueillies dans les forêts de Saint-Philippe, et les oranges exposées chez les Chinois viennent de Valence, de Nice ou de Casablanca.

bras cette culture, pour offrir une ressource aux habitants qui n'en avaient guère; la pomme de terre y avait connu une période de prospérité autrefois, mais, non régénérées depuis vingt ans, les variétés se mouraient. On fit venir d'excellentes semences de France et de Madagascar, elles furent expérimentées au Tampon et comparées avec les variétés locales (Douyère). Le refus des planteurs de se tenir aux prix indiqués, le prix du transport routier et du fret, le sabotage conscient ont asphyxié la coopérative. Du coup, il semble que certains propriétaires veuillent reprendre la question; il a été exporté 235 tonnes en 1957, on pourrait en exporter 5 000, mais Maurice n'en veut plus et s'est tourné vers des fournisseurs plus avisés. Un effort intelligent peut retourner la situation et, — en poussant davantage à la consommation locale, — faire de la Plaine des Cafres un bon centre de culture. En 1958, on a récolté 2 000 tonnes.

En revanche, deux activités agricoles végètent actuellement, dont l'une, au moins, semble condamnée, la vigne, qui ne subsiste plus que dans les cirques, et dont le vin, élaboré à grands frais, se conserve mal et se consomme peu. La production stagne autour de 600-1 000 hectolitres, et le planteur est hostile à toute modernisation de la technique; il a refusé la création d'une cave coopérative à Cilaos. Quant à l'arachide, elle ne représente guère que 100 à 200 hectares; elle n'est plus cultivée que pour la consommation familiale, et la vente dans l'île des « pistaches » ou cacahuètes à croquer. Les petites huileries nées de la guerre dans les régions de Saint-Louis et de Saint-Pierre ont disparu, et à la case même on n'utilise plus le moulin à huile; les seules matières grasses sont le saindoux et les huiles d'importation. Les Services Agricoles cependant, s'intéressent à la plante; facile à cultiver en intercalaire des cannes vierges, elle pourrait servir d'engrais vert, fournir un peu d'huile et surtout des tourteaux. Pour cela, des huileries modernes sont indispensables (on songe à un atelier-témoin), mais on peut se demander si ce projet est rentable: la main-d'œuvre est trop occupée à la canne ou au tabac, l'huile ne serait guère compétitive avec les huiles africaines, la production étant estimée à 600 tonnes. On pense cependant que le planteur pourrait recevoir 15 francs par kilo d'arachides vertes; ainsi conçue, cette culture pourrait fournir un petit appoint aux exploitations familiales, mais au détriment du tabac.

Si les Services Agricoles s'intéressent ainsi aux tourteaux, c'est qu'un de leurs plus grands efforts porte sur la constitution dans l'île d'un élevage rationnel destiné à fournir à la population la viande et les produits laitiers dont elle a actuellement une forte carence.

b) *L'élevage*. — La question de l'élevage à la Réunion piétine depuis toujours. On a souvent proclamé qu'un superbe élevage pouvait s'y établir, notamment dans les Hauts, pour subvenir facilement à tous les besoins en lait et viande de la population de l'île. En fait, toutes les tentatives d'élevage rationnel en grand ont rapidement échoué, le sol s'étant révélé inapte à porter autre chose que des landes d'ajoncs ou des graminées trop sèches et trop peu abondantes, ne pouvant entretenir qu'un élevage très extensif et très limité.

Nous avons déjà décrit les circonstances de l'élevage à la Plaine des Cafres. Ailleurs, au moment de la départementalisation, il y avait des bêtes partout, mais de troupeau véritable nulle part. En fait, l'élevage était entre les mains de petits exploitants non spécialisés qui s'intéressaient à beaucoup d'autres choses.

Sur les effectifs du troupeau réunionnais, on n'a jamais possédé que des chiffres assez fantaisistes. Maillard parle, en 1860, de 5 600 bovins et 60 000 porcs. En 1887, il y aurait eu 8 400 bovins et 15 500 ovins (1). Le seul document officiel récent est celui du recensement de 1943: 49 313 bovins (dont 27 964 vaches laitières), 6 087 ovins, 24 686 caprins, 102 000 porcins, 841 chevaux, 771 ânes, de la volaille dans toutes les cases; chiffres, eux aussi, sujets à caution, probablement gonflés, en tout cas montrant une nette augmentation sur le siècle précédent. En 1949, d'après une enquête de la gendarmerie, les Services Agricoles évaluaient les bovins à 30 ou 35 000 (2), les ovins à 7 000, les caprins à 15 000, les porcs à 100 000: la diminution assez nette venait de la guerre et du blocus; mais il s'agit cependant, à n'en pas douter, si l'on songe à l'exiguïté de l'île, d'un troupeau très important, comptant au kilomètre carré, en 1943, plus de têtes de bétail que Madagascar, pays cependant pastoral (3).

La faiblesse du troupeau venait de sa mauvaise qualité et de sa mauvaise utilisation, qui en faisaient une entreprise non rentable. L'origine du bétail était multiple: ses premiers éléments avaient été les animaux débarqués au XVII^e siècle, d'où étaient issus les animaux dits « du pays », par opposition à des apports ultérieurs de Madagascar et de l'Inde; ils avaient été ensuite régénérés par des importations très limitées de bêtes de races européennes (charolaise, bretonne), d'où de très nombreux mélanges. En réalité, l'élevage intéressait peu. La royauté de la canne excluait toute entreprise pastorale à grande échelle. M. Enoch calculait en 1954 (4) qu'un hectare mis en canne rapportait 65 000 francs C.F.A. par an, dans les plus mauvaises conditions, alors que consacré à l'élevage, il ne rapportait que la vente d'une bête de 350 kilos, soit 15 000 francs. L'élevage était donc relégué au-delà même des cultures vivrières (maïs: 30 à 35 000 francs dans les meilleures conditions).

Le troupeau de bovins était le plus important de beaucoup. Il comportait un mélange de bœufs « du pays », de zébus malgaches, à bosse et longues cornes, importés assez régulièrement de Vohémar ou de Fort-Dauphin, et de bœufs « moka », croisés de zébus et de bœufs « du pays ». Chez la plupart, on retrouve des traits malgaches. Tous ces bœufs sont de petite taille, de faible poids (300 à 500 kilos), maigres, très rustiques, très résistants, avant tout animaux de travail.

La presque totalité du troupeau vit à l'état dispersé, chaque planteur ayant son « bœuf », parfois deux, qu'il utilise pour le fumier et surtout pour tirer la charrette, très accessoirement, en fin de vie, pour la boucherie. Les éleveurs « professionnels » rassemblent chacun de cinq à dix vaches, rarement plus, dont ils vendent le lait. Ces éleveurs se répartissent en deux catégories; la première est celle des éleveurs du littoral, très dispersés, dont quelques-uns, autour de Saint-Denis par exemple, essaient d'améliorer leur technique; ils possèdent même quelquefois des animaux de meilleure souche, et l'on rencontre des croisés de Schwytz (ceux-ci importés en 1935 par la Coopérative d'Élevage) qui se sont très bien adaptés et donnent un bien meilleur rendement que le bétail indigène, de l'excellente viande, et jusqu'à 3 200 litres de lait en 300 jours

(1) QUENTIN. Op. cit., t. 1, p. 58.

(2) M. Vesoux dit 29 000 au maximum en 1958 (R.A., sept.-oct. 1958, p. 159).

(3) GILLARD. L'élevage à la Réunion. R.A., juillet-août 1947, p. 152.

(4) ENOCH. Les ressources alimentaires, etc. Inf. Agricoles, juillet 1954, p. 9.

dé lactation. La seconde est celle des éleveurs de la Plaine des Cafres, pratiquant un élevage extensif et dont les troupeaux ne bénéficient d'aucun soin. Dans le reste de l'île, on pratique souvent un élevage de demi-stabulation, mais on sait que les conditions d'abri sont terriblement défectueuses; les bêtes vivent sur des litières de cannes décomposées dont l'épaisseur et la saleté croissent peu à peu; seuls de très rares éleveurs ont des étables fermées, en bois ou en dur; quelques gros propriétaires possèdent des parcs à bestiaux délimités par des barrières de branles offrant un minimum de protection et de contrôle du bétail.

Il n'existe pas dans l'île un seul vrai pâturage; le climat ne s'y prête guère, la canne les exclut. Dans les Hauts, les bêtes pacagent ajoncs et genêts, ailleurs, elles broutent le long des haies, happant quelques touffes d'herbe sur les talus, quelques paquets de feuillages arrachés aux arbrisseaux (1); surtout, pendant les six mois de la coupe, elles consomment les feuilles de cannes, qu'on remonte par charrettes entières du littoral, le soir. Mais ces feuilles sont vite desséchées, et surtout elles manquent la moitié de l'année; rares sont les propriétaires qui donnent à leurs bœufs un complément de ration sous forme de maïs, pois noirs ou tourteaux.

L'alimentation étant insuffisante et mal équilibrée, l'animal rapporte peu: de 47 à 52 % de son poids en viande environ, et 3 à 4 litres de lait par jour pour les vaches laitières normales, à l'époque où elles nourrissent leur veau (les zébus ne donnent aucun lait en sus de celui consommé par le veau); les croisées Schwytz vont exceptionnellement à 7 à 8 litres. Le veau tette sa mère uniquement le jour, jusque vers six mois; le planteur traite le matin le lait de la nuit. Certains éleveurs, cependant, traitent matin et soir; dans ce cas, le veau se contente de son, de maïs délayé dans l'eau et le plus souvent ne tarde pas à crever (2). La viande est tellement insuffisante à la Réunion qu'il est interdit de tuer les veaux; il est pratiquement impossible d'en manger dans l'île. Le lait est recueilli selon des techniques qui défont l'hygiène, transvasé dans des récipients sales; descendu « à tête » de la Montagne ou chargé sur des petites charrettes ou des camions, il est porté à Saint-Denis où il est l'objet d'une distribution qui dure des heures et au cours de laquelle il stationne souvent jusqu'à midi sous le soleil tropical, exposé à tous les miasmes possibles. Trop heureuses sont les familles qui peuvent bénéficier de ce lait, aux quantités toujours insuffisantes. On ignore ce qu'est la fabrication du beurre et du fromage. Pour 30 000 bovins, on ne compte dans l'île qu'une très modeste fabrique de beurre à Hell-Bourg et la confection de quelques petits fromages blancs en forme de galettes à la Plaine des Palmistes, à l'usage de rares clients qui doivent commander à l'avance.

Il ne fait pas de doute qu'un troupeau deux fois moins nombreux mais convenablement entretenu fournirait autant, sinon plus, de lait et de viande. Une impression écrasante d'improvisation et de laisser-aller se dégage de tout examen de la question bovine.

Quant au troupeau ovin, il est très réduit, et de peu d'utilité; sauf à la Plaine des Cafres, on ne trouve nulle part de viande de mouton. Il n'y avait au mieux, du reste, que 6 à 7 000 moutons en 1943, et depuis

(1) Les principales légumineuses sont des feuilles d'arbres (*acacia lebbek*, *listea laurifolia* (avocat marron), on note quelques graminées utilisables çà et là (*paspalum*, *cynodon dactylon*). Les essais de pâturages européens ont échoué.

(2) GILLARD. Op. cit., p. 155.

leur nombre n'a fait que diminuer (2 500 en 1955, d'après Vezoux, 1 900 en 1957, d'après l'I.N.S.E.E.), par suite des démêlés avec les forestiers à propos des terrains de parcours. A les voir, ils semblent descendre d'anciens croisements Dishley-Mérinos et être plus ou moins abâtardis; ils sont de grande taille, à laine longue, pesant 50 à 60 kilos adultes, très rustiques, la brebis bonne laitière; leur aire d'extension est très faible: presque tous vivent à la Plaine des Cafres, en élevage extensif, parcourant les steppes et les taillis où ils naissent, vivent et meurent en liberté, sans guère d'autre contrôle que celui du boucher qui vient en chercher de temps en temps, et celui des chiens sauvages qui en égorgent parfois. Les familles de la Plaine se nourrissent de leur viande, que l'on ne prise guère ailleurs; la laine est vendue aux riches bourgeois pour leurs matelas, souvent par l'intermédiaire des Chinois du « 23° » et du « 27° ».

Les chèvres (ou « cabris ») sont plus nombreuses; elles sont appréciées surtout par suite de l'importance des colonies indiennes; les cabris sont, en effet, immolés lors des cérémonies malabares et consommés dans le banquet sacré. La savane sous le Vent est un milieu éminemment favorable à cet élevage. La plupart des habitants des cases en calumet, entre la Possession et Saint-Pierre, ont de petits groupes de cabris qui gambadent dans la steppe et sur les chemins poussiéreux; d'autres sont attachés au piquet. Les familles consomment le lait. Il y aurait 15 000 caprins, issus, pense-t-on, de chèvres des Alpes et de Nubie.

En réalité, seuls les gens aisés consomment de la viande de bœuf; la viande utilisée par la masse de la population est surtout celle du porc; les porcs sont partout, chaque case en possède souvent plusieurs, porcs « du pays », c'est-à-dire le porc africain-type, d'origine probablement espagnole, noir, haut sur pattes, groin effilé, flancs plats, maigre et de taille petite, rustique, nourri encore plus mal que les bœufs, vivant des déchets qu'il trouve, courant partout, jusque dans les rues de Saint-Pierre et celles des faubourgs de Saint-Denis. Ils étaient 102 000 en 1943. Mais la maladie de Teschen (paralysie contagieuse du porc), qui a sévi après la guerre, a dévasté le troupeau, descendu aux environs de 35 000. Sans soins, dévorant des saletés, assurant même les vidanges de la case, ces porcs sont exposés à toutes les maladies, aux cyclones, au vol, aux parasites. On les tue vers six mois, lorsqu'ils atteignent 60 à 70 kilos; ils sont surtout consommés en « carry », au cours des repas du dimanche. Quelques propriétaires font, cependant, un élevage industriel; notamment dans certaines usines; la porcherie de Bois-Rouge possédait, en 1949, 250 croisés York-Périgord, celle de Ravine-Creuse 500 porcs, dont les mères étaient des croisées Yorkshire, Large Black ou Craonnais; ils furent décimés comme les autres.

Bien entendu, la plupart des cases possèdent volailles et lapins. Ils sont d'espèces très rustiques: poules et coqs sont hauts sur pattes, d'allure altière (on emploie parfois les coqs pour le combat), le plus souvent de races originaires des Indes; mais ces volailles sont étiques, pondent des œufs minuscules. Canards et oies sont très rares, les dindes sont élevées par quelques propriétaires, à Mafate notamment. Toute cette basse-cour vit en toute liberté, autour des cases, lapins compris, couchant dehors, sacrifiée trop jeune, mangée presque toujours en « carry ». Le créole moyen ignore le poulet rôti et la gibelotte. On peut dire qu'il tire de

tout son troupeau le minimum de profit, mais avec un minimum d'occupation (1).

Tel quel, ce troupeau était, en 1948, notoirement insuffisant, du point de vue bovin surtout. De 1939 à 1952, il a été abattu officiellement une moyenne de 5 560 bœufs par an (plus 2 à 3 % d'abattages clandestins) (2), et il a fallu en importer tous les ans de Madagascar (356 en moyenne de 1949 à 1956), soit environ 5 %. Non seulement la production est insuffisante pour la consommation actuelle, mais celle-ci est très en dessous des normes régulières d'une alimentation équilibrée (3). Quant au lait, rare et cher, il est réservé en priorité aux enfants, et aux gens aisés. Dans la campagne, on peut accidentellement en boire « à la case », mais en ville, la masse populaire en est fréquemment privée, ou bien il faut recourir aux importations de laits de conserve, que l'on trouve chez tous les Chinois: l'île importait environ 500 tonnes de lait concentré, 100 tonnes de beurre et plus de 120 tonnes de fromage. Or, c'est la carence considérable de protides animaux qui est en grande partie cause du déséquilibre alimentaire de la population réunionnaise. M. Guézé estime (4) que le déficit de ces protides par rapport à la ration théorique normale est de 84 %, qui exigeraient, dit-il, 60 000 tonnes de lait dont 45 000 pour les jeunes et les femmes enceintes, au lieu des 9 500 tonnes produites (1956).

Telle était la situation autour de 1948. Il n'était pas question, en économie sucrière, de créer un élevage en grand, mais il apparaissait que, sans gêner en rien la canne, il était possible, en appliquant quelques mesures simples, de donner un bon rapport à l'élevage familial, surtout dans les Hauts, au moment précisément où l'essor démographique et le chômage devenaient inquiétants. Les efforts se portèrent dans trois directions: amélioration du troupeau, amélioration de son alimentation et de son habitat, éducation des éleveurs.

L'amélioration du troupeau se heurtait à un obstacle bien connu de tous les éleveurs à la Réunion: celui de la dégénérescence rapide des races, même croisées, en milieu tropical. Il fallait donc admettre que, sur ce point, le renouvellement des géniteurs serait à effectuer régulièrement, ce qui constituait un sérieux handicap. Tenant compte du climat et de la passivité des éleveurs, les Services Agricoles décidèrent d'introduire une race très productive, s'adaptant bien, susceptible de donner par métissage des bêtes très améliorées par rapport au cheptel actuel: il s'agissait de la « Hollandaise ». La Station de la Providence s'en chargea d'abord, puis fut créée en 1952 la Station de la Plaine des Cafres, station qui devait servir de ferme-pilote d'élevage à tous points de vue: expériences fourragères, insémination artificielle, ensilage, stabulation, étude des rations alimentaires, aménagement mécanique des pâturages, etc...

(1) Nous ne ferons que mentionner chevaux, ânes et mulets. Leur nombre, comme leur utilité, est négligeable, surtout depuis la motorisation. Les ânes, trop chargés (jusqu'à cinq à six cents kilos), sont surtout employés à tirer les charrettes de laitiers dans les rues de Saint-Denis.

(2) ENOCH. Op. cit., p. 6.

(3) Si l'on se rapporte aux statistiques officielles, la consommation de viande par habitant était en 1953 de moins de 7 kg par an, soit moins de 20 gr par jour (il faudrait 200 à 500 gr de protides animales pour une alimentation normale, et les Noirs de l'Office du Niger reçoivent en principe 250 gr de viande et 80 gr de poisson sec).

(4) Guézé. L'alimentation à la Réunion, etc... R.C.C., août 1957, p. 395.

A partir de 1949, on fit donc venir d'Europe, à grands frais, des géniteurs de race: 23 vaches et deux taureaux hollandais, mais aussi trois vaches Schwytz et deux taureaux limousins, et enfin des Charolais, au total 31 bêtes. Le but n'était pas tant de disperser ces bêtes dans toute l'île, où les planteurs étaient incapables de bien entretenir ces sortes de délicats chefs-d'œuvre, que de les garder à la Station comme reproducteurs; on créerait ainsi peu à peu un troupeau amélioré dont les caractéristiques en lait et viande seraient largement supérieures à celles de l'heure. En 1953, on comptait 68 têtes. Certaines bêtes, telles les Hollandaises, furent placées chez quelques rares éleveurs très évolués, surtout dans la Plaine du Vent; bien soignées, elles devaient particulièrement s'adapter à cette région littorale, mais aussi à divers climats locaux en raison de leur plasticité. Les Limousins et Charolais étaient plutôt destinés à la région du Sud, où l'on recherchait surtout la viande; la Schwytz semblait excellemment propre à vivre dans les Hauts; des stations de monte furent organisées et des saillies de bétail proposées aux éleveurs; plus de 2 700 avaient eu lieu en fin 1954. Les petits exploitants peu expérimentés étaient aptes à recevoir des croisés de Hollandais avec les vaches du pays; quant aux propriétaires isolés des Hauts, ils feraient très bien leur affaire des métis Schwytz. Dans la région sèche de Saint-Paul, seul le zébu réussissait, et les Services agricoles se préoccupèrent d'importer des géniteurs de Madagascar. Ils pensaient, en « plaçant » ainsi leurs bêtes de race, faire tache d'huile et faire comprendre, de case en case, l'intérêt d'un troupeau sélectionné. Le succès fut assez net: il y avait, en 1953, 500 métisses dans l'île.

Mais la constitution scientifique d'un nouveau troupeau ne pouvait être menée à bien sans un personnel spécialisé de vétérinaires et d'inséminateurs, dont on manquait cruellement. Il y avait déjà, cependant, douze stations de monte en 1954; un centre d'insémination artificielle s'est ouvert en 1956 et la Station de la Plaine assure plus de 1 000 fécondations par an; les éleveurs des nouveaux métis obtiennent des lactations de 240 à 270 jours, allant jusqu'à 2 500 et même 3 000 litres de lait, lorsque le sujet est nourri en stabulation selon des procédés rationnels; le poids obtenu est alors, au minimum, de 25 % supérieur à celui des anciennes bêtes et on rencontre des animaux âgés de deux à trois ans et pesant entre 450 et 600 kilos (1).

En même temps, l'introduction de reproducteurs White contribue à reconstituer le troupeau de porcs, à la maladie desquels Tananarive cherche activement un vaccin; un gros éleveur vend chaque année une moyenne de 100 têtes, mais on ne note pas encore plus de cinq à six élevages possédant de 10 à 40 porcs (2). La Station de la Plaine, de ce point de vue, a donc parfaitement réussi; les esprits évoluent très vite en présence de faits évidents, sous l'influence, en particulier, de l'exposition agricole de Saint-Pierre en 1956. Il semble que, sur le point de l'amélioration du cheptel, la bataille est gagnée.

Mais c'est une victoire qui peut n'avoir aucun lendemain, si n'est pas résolu le problème, beaucoup plus difficile, de l'alimentation de ce bétail. Or, les difficultés sur ce point s'accumulent, du fait de la sécheresse de la région sous le Vent, du fait surtout, qui semble maintenant

(1) Les meilleures hollandaises donnent 6 000 litres de lait par période de lactation; les autres de 3 200 à 5 000 litres de moyenne pour l'ensemble du troupeau. Mais il n'y avait en 1956 qu'une seule machine à traire dans l'île.

(2) Des moutons Dishley ont été importés en 1954, ainsi que deux étalons et un baudet.

indéniable, que l'île ne se prête guère à la production de pâturages, même pas des pâturages médiocres que sont les pâturages tropicaux.

La principale réalisation envisagée était l'arrachage des ajoncs et des branles de la Plaine des Cafres et la transformation de celle-ci en région de pâturage extensif d'altitude. Plusieurs méthodes furent employées; incendie, dessouchage au bulldozer, herbicides; il fallut se rendre à l'évidence: on ne peut venir à bout de l'ajonc qui repousse toujours. Les difficultés avec les forestiers, possesseurs de la plus grande partie des surfaces, ont même causé une nette diminution du troupeau ovin. Finalement, c'est à une solution de type transhumance que l'on se résigne: les pentes de la Commune et la partie orientale de la Plaine sont en cours de reboisement en forêt claire. Des secteurs d'altitudes différentes y seront délimités: les uns interdits à la paisance, les autres ouverts à certaines époques; en particulier ceux de la Commune, vers 1 700-1 900 mètres, en saison chaude, et ceux de Bois-court et des Sources, 1 500-1 700 mètres, en saison fraîche. La discipline des parcours serait assez stricte. Le nombre de têtes de bétail à l'hectare a été fixé en fonction d'une surcharge pastorale très vite atteinte, et il faut faire son deuil, semble-t-il, d'un élevage très important.

Les derniers mois de saison sèche sont d'autant plus à craindre que c'est dans la région sous le Vent que se trouvent les principaux troupeaux. On se préoccupe d'aménager des points d'eau dans les Hauts, en y recueillant les eaux de pluie, et de répandre les méthodes d'ensilage de feuilles de cannes et de maïs (1). Une propagande est faite pour l'emploi de plantes fourragères de couverture (Napier, kikyou), pour la culture du soja et du blé vert, voire du sorgho (au Grand-Ilet), et surtout du maïs, mais les réalisations ne pourront être que de faible envergure et dépendent du développement de l'irrigation. Il en est de même dans la savane occidentale et dans la zone déforestée des Hauts de Saint-Leu, qui pourrait porter de beaux troupeaux. Des recherches ont lieu actuellement pour l'élaboration de rations-type; on envisage d'aménager des pâturages tournants, de les améliorer par des épandages d'engrais, on sait qu'une alimentation synthétique à base de mélasse et de bagasse est à l'étude; on a émis l'idée d'adopter sur le littoral sous le Vent les méthodes de pâturage en pays sec; le grand barrage des Herbes-Blanches, à la Plaine, permettrait d'irriguer de vastes alpages: mais c'est précisément l'existence même de ces alpages sur les sols squelettiques de la Plaine qui est en question. Une autre action est en cours, en faveur de la stabulation et de l'entretien du bétail dans des conditions hygiéniques; des maquettes d'étables peu coûteuses, en dur ou à tout le moins en sol bétonné, ont été divulguées; là encore on n'obtiendra, semble-t-il, d'effet notable qu'au bout de longues années.

Le succès de toutes ces réformes dépend avant tout d'une éducation du planteur. L'un des premiers soucis des Services Agricoles fut, à partir de 1950, d'organiser des coopératives d'élevage, qui groupaient déjà, en 1954, environ 200 éleveurs. Leur activité consistait surtout à importer des animaux de race, et à acquérir des aliments pour le bétail à des conditions avantageuses. La commune du Tampon projette l'achat de 500 hectares à la Plaine des Cafres pour y faire pâturer 3 000 moutons. Une sorte de coopérative est en projet à la Chaloupe Saint-Leu, qui organiserait une transhumance entre les domaines privés et la zone forestière en mai-juillet. Mais le rôle essentiel de ces coopératives serait d'organiser la commercialisation des produits, surtout laitiers: aménagement d'un réseau de vente du lait en ville. La coopérative des éleveurs du Vent se transforme à cet effet en entreprise-pilote de ramassage et de vente; son effort doit porter d'abord sur la traite et le trans-

(1) Un champ donnant 50 t de cannes peut facilement fournir les 20 t de fourrage par hectare et par an nécessaires à une vache. A ce rythme, les surfaces actuelles en cannes pourraient nourrir sans peine 15 000 laitières. Les Services Agricoles, par des calculs théoriques très poussés, sont arrivés à établir qu'un domaine de 7 hectares de cannes (donc un hectare en plantes fourragères de couverture) peut facilement nourrir deux vaches produire 5 000 litres de lait par an et 30 t de fumier sans frais supplémentaire.

port du lait de 2 000 vaches, de la case au consommateur de Saint-Denis, avec un minimum de propreté. On projette une station de pasteurisation à Saint-Denis, en attendant une petite chaîne du froid. Pour le moment, il s'agit simplement d'apprendre au planteur à traire correctement une vache, et à éviter de laisser les bidons de lait ouverts pendant des heures au soleil sur le plancher poussiéreux des charrettes ou sur le toit des autobus.

On se donne beaucoup de mal. Le bilan actuel est cependant assez peu favorable. Certes, le cheptel s'est fortement amélioré. Mais il peut sembler dangereux de créer un troupeau de qualité, donc exigeant et fragile, et de le confier à des éleveurs qui n'ont guère d'expérience. Et on peut se demander si tous les efforts réalisés pour l'amélioration du troupeau ne vont pas être réduits à presque rien par manque de nourriture et de soins appropriés, du moins tant que l'ensilage sur une vaste échelle n'est pas réalisé.

De fait, s'il s'améliore en qualité, le troupeau baisse en quantité. Un recensement de l'I.N.S.E.E. (1957), très incomplet, il est vrai, ne parle plus que de 21 800 bovins, dont 7 370 vaches laitières, 1 515 ovins, 9 035 chèvres, 24 735 porcs, 290 ânes, chevaux et mulets (1)... M. Guézé évalue pour 1956 le nombre total de bovins à 28 000, dont 7 400 vaches laitières, produisant 6 000 tonnes de lait environ, soit 60 grammes par jour et par habitant, moyenne purement théorique (2). En tout cas, le lait produit par le bétail amélioré revient trop cher, et se vend mal. Un éleveur de Sainte-Marie, lancé dans les méthodes nouvelles, a dû récemment fermer son installation.

Certains, après de très grands espoirs, considèrent déjà l'effort accompli comme ayant abouti à un demi-échec. C'est que, à mesure que les camions remplacent les charrettes de cannes, les planteurs s'intéressent de moins en moins au « bœuf », avant tout animal de trait. Les buts, trop ambitieux, ne sont pas susceptibles d'être atteints. On peut envisager simplement la réussite de quelques entreprises limitées: à court terme, l'amélioration du cheptel du petit planteur, qui continuera à vivre dans des conditions précaires, et ne servira qu'au travail et à la fourniture du lait de consommation familiale; à plus longue échéance, l'amélioration des pâturages, des points d'eau et des logements, mais toujours dans des limites modestes (3). L'élevage restera un élevage de petit exploitant: l'I.N.S.E.E. a établi qu'en 1957, sur 21 800 bovins recensés, 18 230 vivaient sur les domaines de moins de cinq hectares.

Espérer aménager dans l'île d'immenses et riches pâturages dans les Hauts, transformer en vertes prairies les steppes du littoral sous le Vent, peuvent dès lors sembler surtout des vues de l'esprit et, si l'irrigation de la savane côtière est un jour réalisée, il semble bien que c'est

(1) Ce recensement ne portait que sur les animaux des exploitations agricoles. Il y en a beaucoup d'autres. Nous sommes très sceptiques sur ces recensements par sondages à la Réunion.

(2) P. Guézé. L'alimentation à la Réunion au cours des vingt dernières années, de 1937 à 1956 (R.C.C., août 1957, p. 398).

(3) Les efforts se portent actuellement sur la Plaine des Palmistes, dont l'humidité est favorable à l'herbe. Des recherches ont permis, semble-t-il, de trouver les graminées aptes à ces sols acides; on se préoccupe d'aménager des pâturages tournants et l'on espère avoir dans quelques années 2 000 hectares permettant la production de 4 000 litres de lait par jour au maximum, 1 000 au minimum. Un petit centre de ramassage et de préparation de fromages vient d'être monté par les Services Agricoles. Si les plans prévus se réalisent, la Plaine des Palmistes, où la pousse de l'herbe s'étend sur huit à neuf mois, deviendrait le grand centre d'élevage de l'île. Aux 2 000 hectares de pâturage s'ajouteraient deux cents à trois cents hectares de thiers produisant pour l'exportation.

la canne qui en profitera. Seul un élevage très extensif est possible. Il est vraisemblable que l'on arrivera à éviter les importations des zébus de Madagascar, et de la viande frigorifiée, mais un réseau de distribution fournissant du lait frais en quantité suffisante à toute la population semble, pour le moment, exclu. A moins que, — ce qui est théoriquement possible — l'ensilage en grand étant réalisé, l'élevage intensif des vaches laitières finisse par devenir plus rentable même que la culture de la canne, pour certains domaines spécialisés.

*
**

Le demi-succès de l'élevage ne doit pas faire oublier la réussite de l'extraordinaire effort de transformation économique en dix ans de départementalisation. Quand on réalise, outre le travail inhérent à l'accomplissement d'un plan économique, la somme de courage et de patience qu'il a fallu pour triompher des oppositions et des inerties locales, on ne peut qu'admirer les auteurs de cette réussite. Elle s'est manifestée par l'éclatante Foire-Exposition de Saint-Denis, en novembre 1958. Mais cette réussite n'est elle-même qu'un aspect de la métamorphose de l'île. A la révolution agricole correspond une révolution sociale; celle-ci pose, plus gravement que jamais, le problème de surpeuplement.